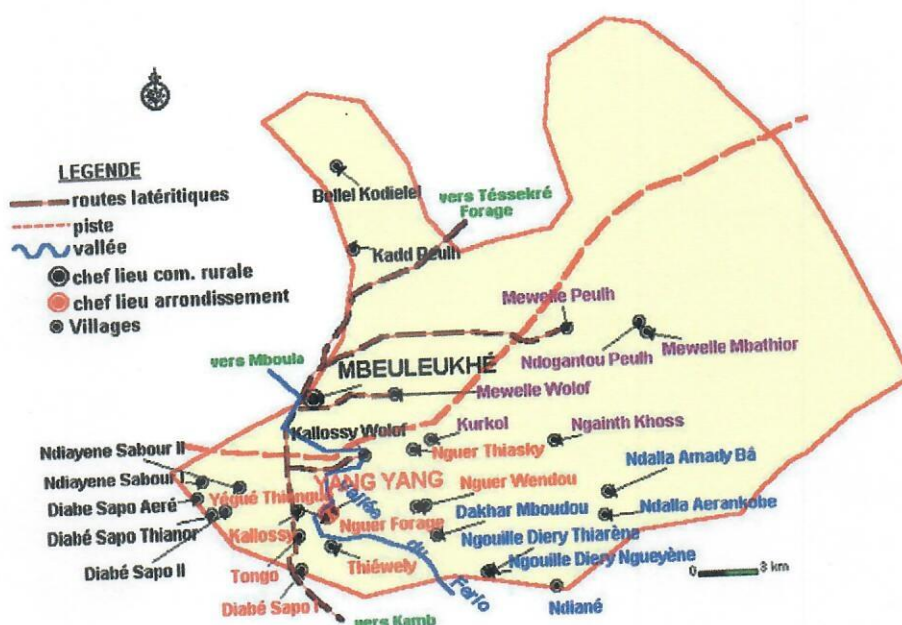




République du Sénégal
Ministère de l'Agriculture

Programme National d'Infrastructures Rurales

Bureau Régional de Coordination de Louga



PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MBEULEUKHE

Version Provisoire



Cabinet CIG
Communication Information Gestion
Villa N°1311 HLM Grand Yoff
BP 39 Dakar - Colobane
Tel.: (221) 867 07 97 - Fax: (221) 867.19.25
E.Mail: cig@sentoo.sn

Novembre 2003

**You can teach people how to speck English
You can teach people how to practice Christianity
But you cannot teach people how to govern themselves
That they must learn by themselves**

**Vous pouvez apprendre à des gens comment parler l'anglais
Vous pouvez apprendre à des gens comment pratiquer le christianisme
Mais vous ne pouvez pas apprendre à des gens comment se gouverner
Cela ils doivent l'apprendre par eux-mêmes**

Aly Mazrui

SOMMAIRE

LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	5
I. INTRODUCTION	10
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE	12
2.1. Méthodologie	12
2.2. Démarche	13
III. PRESENTATION COMMUNAUTE RURALE	15
IV. ANALYSE DIAGNOSTIC DE LA CR MBEULEUKHE	18
4.1. Analyse des Secteurs	18
4.1.1 Le secteur primaire	18
4.1.2. Le secteur secondaire	19
4.1.3. Le secteur Tertiaire	20
4.1.4. Le secteur quaternaire	20
4.2. Synthèse des résultats du Diagnostic Participatif	21
4.2.1 Besoins prioritaires	21
4.2.2 Propositions de solutions	24
4.3. Analyse Institutionnelle	28
4.3.1 Le Conseil Rural de Mbeuleukhé	28
4.3.2. Le Conseil de Concertation et de Gestion	29
4.3.3. Le Conseil Régional et l'Agence Régional de Développement	29
4.3.4. Les Services Déconcentrés et Décentralisés	30
4.3.5. L'Administration Territoriale	30
4.3.6. Programmes et projets de développement	30
4.3.7. Le Secteur Privé	31
4.3.8. Les Populations et leurs Organisations	31
V. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	32
5.1 Objectif Général de Développement	32
5.2. Objectifs Spécifiques de Développement	32
VI. PLAN OPERATIONNEL	33
6.1. Rappel des Principes	33
6.2. Recherche de Convergence avec le DSRP et les Programmes en cours	34
6.3. Le Plan Opérationnel proprement dit	39
6.3.1. Priorisation des activités	39
6.3.2. Les Programmes de Développement de la CR de Mbeuleukhé	41
6.3.2.1 Objectif Stratégique de la Sécurité Alimentaire	41
6.3.2.2. La modernisation du mode de production pastorale	50
6.3.2.3. Promotion de la Femme dans la gestion des ressources naturelles	58
6.3.2.4. L'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale	68
6.3.3. Plan d'Action Prioritaire de Mbeuleukhé	75

VII. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL	82
7.1 Plan d'Investissement pour 2004	82
7.2 Plan d'Investissement pour 2005	84
7.3 Plan d'Investissement pour 2005	86
VIII. INITIATIVE CONVERGENCE	87
8.1. L'Initiative de Convergence	87
8.2. Pourquoi une Initiative de Convergence	89
8.3. Les Principes de Base de l'Initiative de Convergence	91
8.4. Cohérence de l'Initiative de Convergence	93
8.5. Les Activités de l'Initiative de Convergence	98
8.6. les Parties Prenantes de l'Initiative de Convergence	108
8.7. Recherche de Financement de PLD et de l'Initiative de Convergence	109
8.8. Les Personnes rencontrées pour discuter de l'initiative de Convergence	113
IX. FEUILLE DE ROUTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLD ET DE L'INITIATIVE	114
X. RECOMMANDATIONS	116
XI. SUIVI – EVALUATION	117
11.1. Pourquoi Un programme de Suivi et Evaluation ?	117
11.2. Notre Approche	117
11.2.1. Suivi et Evaluation de la participation	117
11.2.2. Suivi et Evaluation de la Pauvreté	118
11.3. Mise en place du Système de Suivi et d'Evaluation	119

LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

• RESUME DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Le présent Plan Local de Développement (PLD) de Mbeuleukhé est une version provisoire qui fait suite à un exercice de Diagnostic Participatif (DP) qui a été validé lors d'une restitution tenue le 25 Août 2003 et entérinée par le Conseil Rural le 25 Septembre 2003 et ses différents partenaires.

Du point de vue méthodologique, le PLD a été donc délibérément élaboré dans une perspective de convergence (mainstreaming) dans le DRSP avec une recherche constante de cohérence et de synergie avec les politiques et programmes de développement aussi bien nationales que sectorielles.

L'élaboration a aussi été faite avec une approche programme et une analyse matricielle a permis de définir les plages de convergence entre les intervenants et avec les politiques en cours notamment le DSRP.

Nous avons aussi entrepris de faire une analyse institutionnelle assez exhaustive pour prendre en compte toutes les parties prenantes en insistant sur leurs rôles, responsabilités, intérêts et droits dans chaque programme.

Nous avons, en définitive, adopté une démarche pragmatique pour un PLD bancable et immédiatement opérationnel parce que partant de ce qui se fait déjà sur le terrain ; en effet il prend en compte les interventions actuelles des projets et programmes en cours dans le territoire de la Communauté Rurale quelle que soit par ailleurs la porte d'entrée spécifique de l'acteur (OCB, Forage, Village etc.).

Le PLD contient le Plan d'Investissement Annuel (PAI) pour permettre une vision d'ensemble et notamment la relation des investissements avec les activités.

Le PLD intègre aussi une proposition intitulée 'initiative de convergence' des trois CR qui sont appuyées par l'Opérateur Privé partenaire (OPP) pour mieux prendre en charge certaines interventions/investissements dont le cadre de pertinence dépasse une seule CR et surtout pour asseoir une meilleure économie d'échelle en plus de la cohérence et de la synergie recherchées.

Cette Initiative de Convergence est ambitieuse et permet une mise en œuvre cohérente du concept de 'grappe de convergence' proposé par le Premier Ministre du Sénégal.

Sur le plan opérationnel, le PLD a proposé un énoncé de l'objectif stratégique de la CR qui reflète le plus la vision des parties prenantes de la CR à savoir : **"promouvoir une lutte contre la pauvreté qui privilégie la sécurité alimentaire par la volonté communautaire notamment avec les femmes tout en préservant durablement les ressources naturelles dans ces zones très touchées par la dégradation de l'environnement en général et des terres en particulier"**.

Plus spécifiquement, cet objectif a été décliné à travers:

- la recherche de la Sécurité Alimentaire ;
- la modernisation du mode de production pastoral ;
- la promotion de la Femme notamment dans la gestion durable des ressources naturelles
- l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale

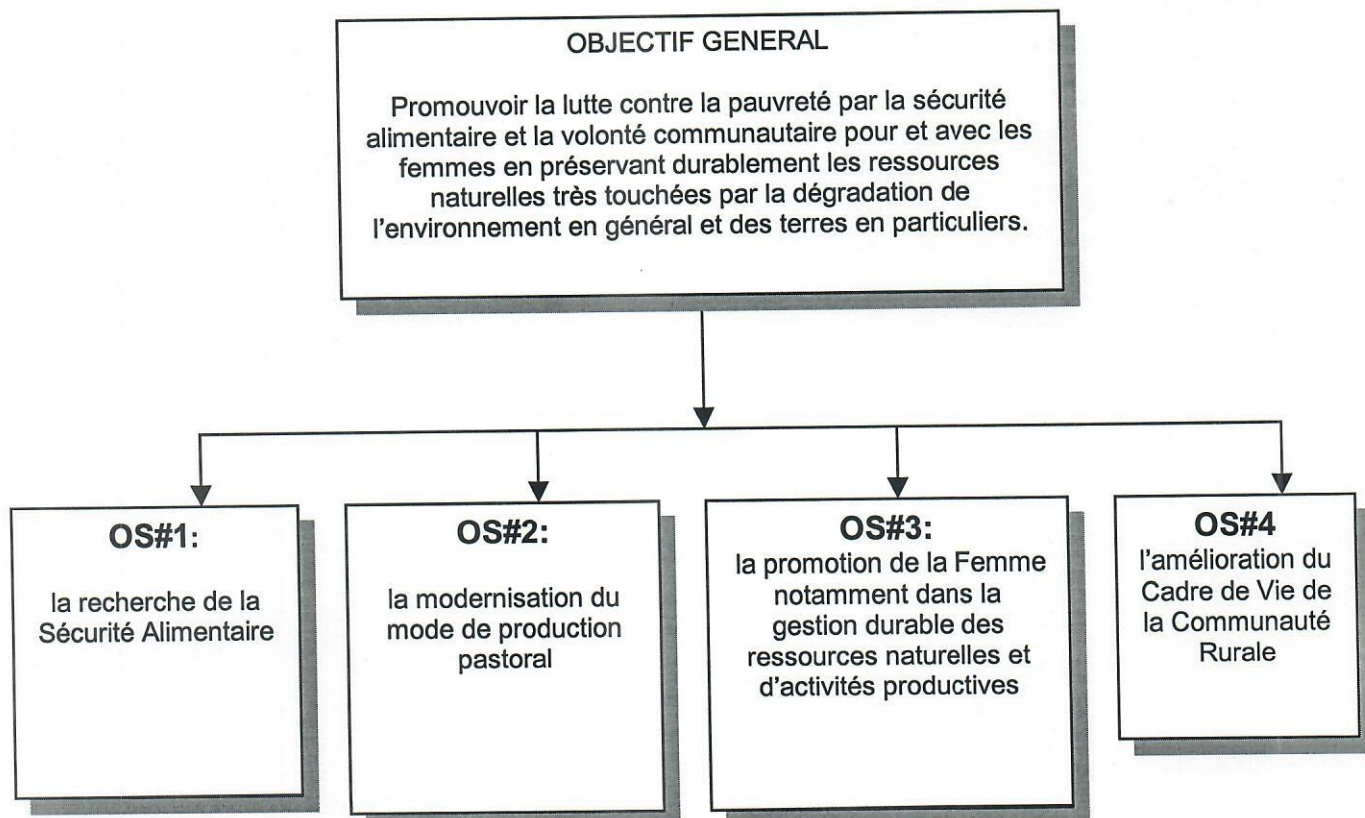
Le Plan Local de Développement de Mbeuleukhé a un besoin de financement estimé à six cent quinze millions de francs (615.000.000) CFA soit environ un million vingt cinq mille (\$1,250,000) dollars des Etats Unis.

Le Plan d'Investissement Annuel 2004 de Mbeuleukhé est évalué à deux cent quatorze million (214.000.000) francs CFA soit environ trois cent cinquante sept (\$357,000) dollars des Etats Unis

Le Plan d'Investissement Annuel 2005 de Mbeuleukhé est évalué à deux cent cinq millions (205.000.000) francs CFA soit environ trois cent quarante deux mille (\$342,000) dollars des Etats Unis

Le Plan d'Investissement Annuel 200 de Mbeuleukhé est évalué à vingt quatre (24.000.000) millions francs CFA soit environ quarante mille (\$40,000) dollars des Etats Unis

L'Initiative de Convergence a aussi été présentée sous le même format en terme de lignes d'actions et d'activités évaluées à deux milliards trois cent cinq (2.305.000.000) million Fcfa soit environ trois million huit cent quarante (\$3,842,000) dollars des Etats Unis.



• **FEUILLE DE ROUTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLD DE MBEULEUKHE ET DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE**

Ce rapport provisoire du PLD sera restitué dans la Communauté Rurale dans la période de décembre 2003.

L'Initiative de Convergence contenue dans ce PLD et qui concerne les trois (3) Communautés Rurales de Syer, Thiamene Djoloff et Mbeuleukhé sera discutée à Mbeuleukhé en décembre 2003.

Etapes/Dates indicatives	Activités	Actions/ Principal Responsable	Résultats Attendus
<u>Etape 1.</u> Date proposée : 16 Décembre 2004	Restitution à Mbeuleukhé du PLD	Organisation matérielle (OPP) Convocation/Invitation des Conseillers et autres partenaires de la CR (Président CR)	Validation du PLD
<u>Etape 2.</u> Date proposé : 16 Décembre 2004	Restitution à Mbeuleukhé de l'Initiative de convergence sous la présidence effective du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique	Organisation matérielle (OPP/CR) Invitation des Conseillers et autres partenaires de la CR (Association Intercommunautaire des CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène) Financement (PNIR Louga/Dakar)	Validation de l'Initiative de Convergence Discussion avec les Bailleurs de Fonds pour des engagements sur son financement
<u>Etape 3</u> Avant fin Janvier 2004	Finalisation du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence Elaboration des Mémoires d'Accord entre la CR de Mbeuleukhé et l'Association Intercommunautaire des CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène avec chaque bailleur de fonds intéressé	OPP/CCG	Rapport du PLD final de Mbeuleukhé déposé Initiative de Convergence finalisée Mémoires d'Accord entre la CR de Mbeuleukhé et l'Association Intercommunautaire des CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène avec chaque bailleur de fonds finalisés

Etapes/Dates indicatives	Activités	Actions/ Principal Responsable	Résultats Attendus
<u>Etape 4</u> Jusqu'en Juillet 2004	Recherche de Financement pour le PLD de Mbeuleukhé et l'Initiative de Convergence Appui à la CR de Mbeuleukhé et à l'Association Intercommunautaire des CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène	OPP/CCG Identification de bailleurs potentiels pour les différents programmes et activités contenus dans le PLD de Mbeuleukhé et l'Initiative de Convergence Mise en contacts Appui dans la négociation	Tous les Mémoires d'Accord entre la CR de Syer et l'Association Intercommunautaire des CR de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène avec chaque bailleur de fonds signés Financements du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence trouvés et bouclés
<u>Etape 5</u> Jusqu'en Juillet 2004	Appui dans la mise en œuvre du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence	OPP/CCG	Mise en œuvre effective du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence

- **RECOMMANDATIONS**

1. Pour le PNIR/ Dakar et Louga

- appuyer l'initiative de convergence ;
- diligenter les procédures de financement pour un début d'exécution du PLD et de l'initiative de convergence ;
- financer la multiplication des rapports finaux validés du PLD de Syer et de l'Initiative de Convergence pour une large diffusion dans la CR et auprès de toutes les parties prenantes.

2. Pour la Communauté Rurale de Mbeuleukhé

- large diffusion du PLD et de l'initiative de convergence auprès des mandants et de toutes les organisations de populations et autres parties prenantes ;
- demander désormais à chaque Partenaire Technique et Financier de considérer le PLD comme la référence.

3. Pour la Direction des Collectivités Locales

- diligenter la procédure de légalisation de l'Association Intercommunautaire des 3 CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène.

I. INTRODUCTION

Le processus de décentralisation au Sénégal est dans sa phase active depuis la loi n°72-25 du 25 août 1972 qui a créé les communautés rurales en tant que personnes morales de droit public.

Pour appuyer la mise en place d'une administration et/ou d'une fonction publique locale, les deux lois n°90-35 et n°90-37 du 8 octobre 1990 ont transféré la gestion financière antérieurement entre les mains des Sous préfets, au président de la communauté rurale.

De plus en 1996, un approfondissement notable de la décentralisation est mené par l'érection de la région en collectivité locale et par le transfert de neuf domaines de compétences à savoir :

- la planification ;
- la santé ;
- l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- l'éducation ;
- la population et l'action sociale ;
- l'urbanisme et l'habitat ;
- l'aménagement du territoire ;
- la jeunesse et les sports ;
- la culture.

A ces domaines spécifiquement identifiés, il faut ajouter celui plus général que l'on appelle "la clause générale de compétence" qui veut que les affaires de la collectivité locale en l'occurrence la Communauté Rurale soient réglées par délibérations du conseil rural. Il faut relever tout de suite, que la planification et l'aménagement du territoire comme domaines de compétence, constituent une indication claire que désormais l'Etat a transféré la maîtrise d'ouvrage à la collectivité rurale quand il s'agit de plan de développement local (PLD).

Cette nouvelle situation est une véritable rupture à la pratique des années 1988 avec comme responsable de l'élaboration du plan, le CERP avec l'appui de la fondation Konrad Adenauer.

Le PLD de Mbeuleukhé s'inscrit dans un environnement où la communauté rurale est responsable de toutes les phases du processus d'élaboration de sa planification conformément à l'article 46 de la loi 96-07 qui stipule de façon claire et sans équivoque que la communauté rurale reçoit les compétences relatives à l'élaboration de PLD.

Ce PLD de la Communauté Rurale (CR) de Mbeuleukhé est la suite d'un Diagnostic Participatif (DP) entrepris avec toutes les parties prenantes et/ou dépositaires d'enjeu dans le territoire de la CR.

La CR a convenu de transcrire son PLD dans une double perspective d'une part de convergence avec les orientations politiques et stratégiques du Gouvernement du Sénégal qui reposent sur la référence unique qu'est le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et d'autre part d'intercommunalité qui confère plus de pertinence à certaines activités qui sont des bases d'intégration spatiale pour plus d'économie d'échelle entre autres.

Ce PLD est celui de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé; il traduit la vision consensuelle de ces différentes parties prenantes et dépositaires d'enjeux qui ont validé les résultats du DP et les orientations stratégiques définies à partir des solutions que la communauté a proposées et pour lesquelles elle engage sa responsabilité totale et entière.

Ce PLD est un document issu du Diagnostic Participatif (DP) mais ce dernier est présenté séparément.

Le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) l'a appuyé dans son élaboration mais cet exercice a impliqué tous les intervenants actuels dans le territoire de la CR.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. METHODOLOGIE

La Communauté Rurale de Mbeuleukhé a donc envisagé la confection de ce Plan Local de Développement en mettant aux commandes les populations locales (community-driven) pour une meilleure appropriation des enjeux et de leurs responsabilités.

La Communauté Rurale a pris en compte la forte attente des partenaires techniques et financiers qui insistent sur des résultats qui sont facilités quand certains principes de cohérence, de synergie et de convergence sont de la base de travail.

En effet le PLD a été élaboré dans une perspective de:

- cohérence avec les politiques de développement aussi bien nationales que sectorielles.

En effet les activités proposées peuvent contribuer à l'approfondissement de la décentralisation, à la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD), à une gestion durable des ressources en eau et du foncier, et évidemment à la lutte contre la pauvreté par la croissance économique.

- synergie au niveau des actions proposées

La synergie peut se retrouver facilement avec les autres actions de lutte contre la pauvreté, notamment celles inscrites au niveau du DSRP, la LPDRD, les Conventions des Nations Unies sur la Dégradation des Terres, la Biodiversité et le Changement Climatique .

Le Diagnostic Participatif réalisé a clairement montré que la cause sous-jacente de la pauvreté est la dégradation continue des terres qui a des conséquences désastreuses sur les activités agricoles, d'élevage notamment de la gestion des ressources pastorales, de gestion de l'eau et des activités de génération de revenus ; les groupes vulnérables notamment des femmes sont encore les plus touchés parce qu'ils ont un accès difficile sinon nul aux ressources foncières et financières notamment le crédit encore moins aux infrastructures et équipements sociaux de base.

- convergence pour plus de résultats palpables et durable pour réduire la pauvreté.

Cet effort de convergence et d'intégration (mainstreaming) dans la stratégie de lutte contre la pauvreté est compris comme un préalable pour ne pas disperser les ressources de plus en plus rares allouées au développement local/rural durable.

La Communauté Rurale de Mbeuleukhé a ainsi conçu son PLD en tenant compte des projets et programmes déjà opérationnels au niveau communautaire même si leurs portes d'entrée ne sont pas la CR parce que ces partenaires sont entrain, au quotidien, d'entreprendre des activités qui contribuent à la lutte contre la pauvreté dans le territoire de la CR.

Pour exemples les Ministères techniques de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Santé pour ne citer que ceux-là, entreprennent des programmes comme le PAPEL, PADV, ADYD/PAPA, tout comme des ONG ainsi que le secteur privé formel (ASYLA) ; ils initient et financent des activités qui vont contribuer dans la mise en œuvre de ce PLD tout comme le PNIR.

La Communauté Rurale partira donc de ces initiatives pour assurer la synergie, la cohérence et la convergence nécessaire afin de comptabiliser les résultats réels de ces programmes qui contribuent tous effectivement au développement local décentralisé et durable.

Le PLD de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé intègre aussi une proposition intitulée 'initiative de convergence' qui renforce ces principes de cohérence, de synergie du fait que pour certaines interventions/investissement, la CR n'est pas le cadre pertinent en terme de faisabilité technique et d'efficience.

2.2. DEMARCHE

La Communauté Rurale de Mbeuleukhé a préconisé une démarche qui permette de parvenir à un document opérationnel et 'bancable' et non un cadre de référence de plus ; dans cette perspective, elle a demandé que, pour les activités proposées issues du DP, le PLD insiste sur les modalités pratiques en précisant ce qu'il faut faire, qui le fait, quand, où, avec qui et comment, ainsi que le coût pour une mise en œuvre effective.

Ce PLD est donc présenté comme une 'affaire rentable' donc bancable qui respectera les procédures des partenaires financiers déjà présents et potentiels dans la Communauté Rurale avec leurs règles de procédures.

Le PLD de Mbeuleukhé préconise donc une démarche pragmatique dès la confection du document de DP.

L'équipe qui a appuyé la CR dans la confection du DP et de ce PLD, a discuté avec l'ensemble des managers des projets/programmes sur le terrain comme au niveau de leurs représentations/sièges à Dakar ainsi qu'avec leurs bailleurs de fonds respectifs dans une optique de convergence pour définir avec eux les conditions de synergie sans remettre en cause leurs missions originelles mais simplement sur la base que tous ces acteurs travaillent pour réduire la pauvreté qui est essentiellement rurale et féminine dans le Sénégal.

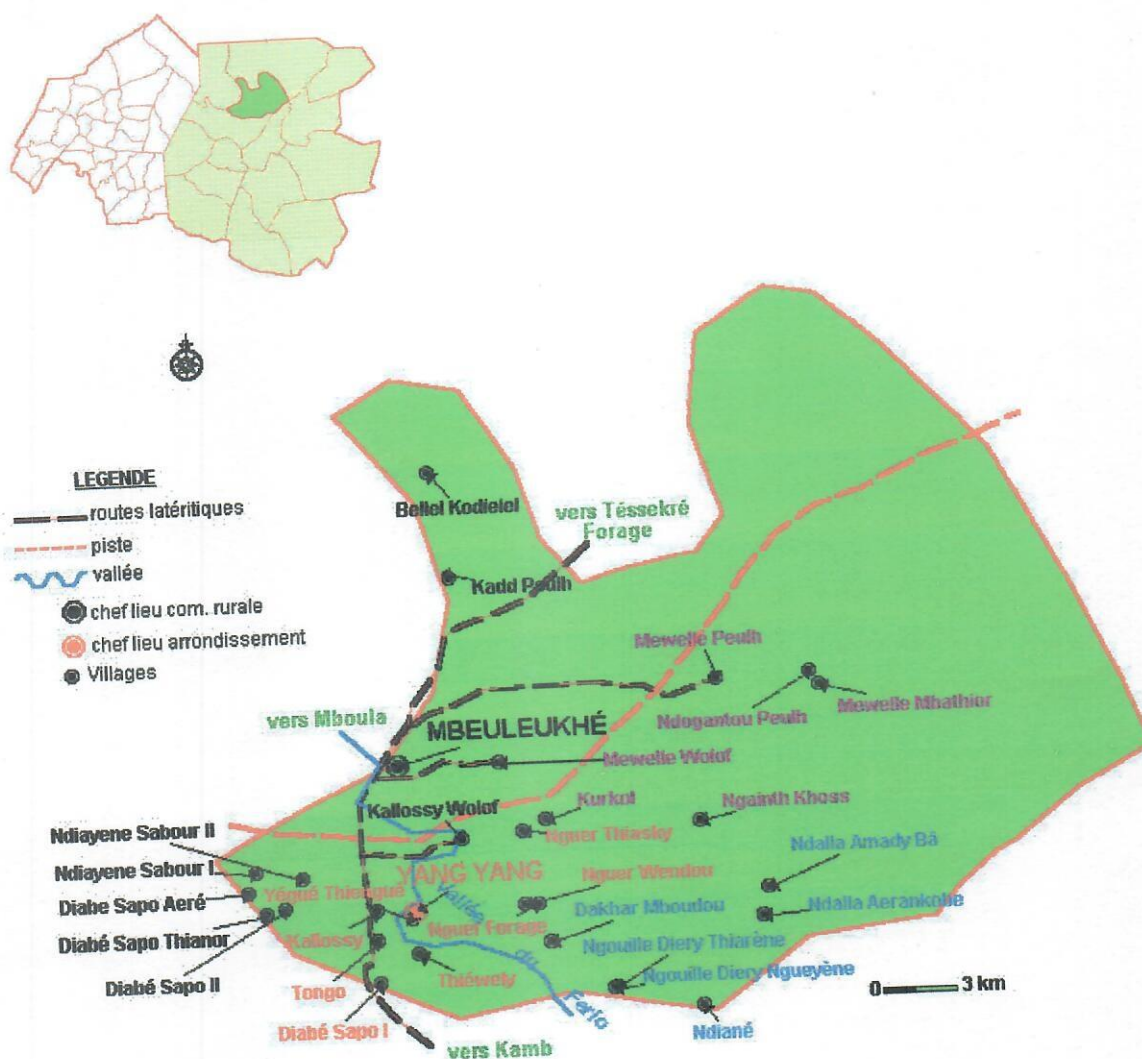
Ainsi le PLD a :

- retenu le découpage en quatre (04) zones de la communauté rurale depuis le DP.

Pour rappel, ce découpage a été validé par une délibération du conseil et s'impose désormais à tout opérateur. S'en écarter sans l'autorisation préalable du conseil serait une infraction à la légalité. Ce zonage ne pourrait d'ailleurs changer que sur convocation du conseil rural qui doit en délibérer parce qu'il représente un élément de stabilité et de bonne gouvernance qui assure la pérennité des espaces d'exécution des plans et programmes pour l'ensemble des intervenants.

- recherché, par une analyse matricielle, les plages de convergence entre le PLD et les politiques nationales et les activités en cours qui ont été retenues comme les bases/objets des cadres de coordinations à partir desquels les acteurs s'accorderont pour atteindre les résultats attendus pour chaque partie prenante ;
- cherché à traduire la vision de la CR et donc la demande locale, à travers les domaines retenus du DSRP en insistant sur les priorités de la lutte contre la dégradation des terres. Cette vision s'est traduite par des Objectifs Stratégiques traduits par des programmes cohérents et interdépendants plutôt que des activités uniquement ;
- proposé une Initiative Intercommunautaire pour les trois CR qui sont sous la responsabilité du même Opérateur Privé Partenaire ;
- proposé un Plan Opérationnel et une Feuille de Route qui précisent les modalités de financement et de mise en œuvre effective du PLD.

III. PRESENTATION COMMUNAUTE RURALE



❖ Les villages dont les noms sont de même couleur appartiennent à la même zone.

Population totale	6 490	Bureau de poste	00
Nombre de villages	30	Ecole primaire	09
Nombre de zones	04	Ecole arabe	03
Case de santé	05	Ecole Coranique (Daaras)	04
Maternité rurale	00	Marché hebdomadaire	00
Poste de santé	02	Moulin	03
Hôpital	00	GPF	23
Forage	02	GIE	21
Antenne de forage	00	APE	09
Puits simples	06	ASC	05
Mares	17	Comité de santé	05
Rivière	01	Comité de forage	02

Sources : Enquêtes DP CIG

La Communauté rurale de Mbeuleukhé compte actuellement une population de 6.490 habitants essentiellement composée de Ouolofs et de peulhs.

Elle se caractérise par une forte proportion des jeunes de moins de 18 ans (plus de 35% de la population). Le taux de croissance de la population est 2,9 % par an. La population est majoritairement pauvre et l'essentiel de cette population vit dans l'extrême pauvreté dont le seuil est estimé à 650 FCFA (<1 USD). La pauvreté est caractérisée par l'insuffisance des infrastructures socio-économiques, un taux d'analphabétisation de 74% et un manque de planification des activités de production.

La superficie cultivée dans la communauté rurale est d'environ 2024.ha. Elle est exploitée d'une manière extensive par 506 exploitations familiales. La taille moyenne d'une exploitation est de 4.1 ha. Les principales cultures de la zone sont essentiellement pluviales. Les systèmes de culture sont largement dominés par le mil et l'arachide cultivés en rotation. Ils comprennent également des cultures très diversifiées : céréales (sorgho), légumineuses (niébé), légumes. La superficie cultivée de la communauté rurale se répartit comme suit :

- 506 ha pour l'arachide,
- 542 ha pour le mil,
- 370 ha pour le sorgho,
- 354 ha pour le niébé,
- 253 ha pour les légumes et autres cultures,
- plus de 2025 ha pour les cultures forestières.

La zone possède aussi un important cheptel bovins, ovins, caprins, équins et asins. Le système d'exploitation est traditionnel. En effet, les animaux se déplacent à la recherche de ressources fourragères et de points d'eau. Les grands troupeaux (20 à 100 têtes) sont la propriété des Peulhs, et se déplacent dans toute la zone. Par contre, les agriculteurs sédentaires et migrants possèdent des troupeaux plus réduits (<20 têtes) et se déplacent à l'intérieur des terroirs villageois. Les principales contraintes sont constituées par la difficulté d'accès à l'eau pour l'abreuvement lié à l'insuffisance des infrastructures hydrauliques pastorales, les maladies du bétail (trypanosomiase, pasteurellose, parasitisme intestinal, infections pulmonaires, etc.) et la transhumance.

Les formations forestières naturelles sont caractérisées par leur richesse et leur diversité. L'*Acacia radiana* et le *Balanites aegytiaca* dominent la strate ligneuse et contribuent fortement à l'alimentation des animaux dans un contexte fortement marquée par la péjoration climatique. Elles sont fortement menacées par les systèmes d'exploitation traditionnelle marqué par les pratiques d'émondage abusifs et d'élagage. Les espèces herbacées rencontrées dans la zone sont assez riches pour l'alimentation des animaux et très appréciées (*Zornia glochidiata*, *Pennisetum peddicellatum* et *Eragotis teremula*). Elles sont cependant sous la menace permanente des feux de brousse surtout en année de bonne pluviométrie. A côté de ces strates naturelles nous notons la présence sur plus de 2000 hectares d'*Acacia senegalensis* conduite par le secteur privé.

Dans la communauté rurale, la moitié des villages (15 au total) ne disposent pas d'adduction en eau potable, de forages (93% du nombre total de village) et de puits (80% du nombre total de village).

Les activités de sensibilisation, d'information, d'animation, d'éducation et de communication sont assez peu développées dans la communauté rurale. La vulgarisation et l'encadrement sont assurés par les services déconcentrés/décentralisés de l'Etat (les CERP) certaines ONG et Projets (PAPEL, le PADV, etc.). Le dispositif actuel d'encadrement est assuré par les projets et ONG intervenant dans la localité et les structures déconcentrées de l'Etat.

A l'instar des autres localités du pays, la vie dans la communauté rurale s'organise autour de plusieurs groupements (GPF et GIE), associations (ASC, APE etc.) et des comités thématiques tels que les comités de gestion des forages, les comités de santé, comités de lutte anti acridienne, comités de lutte contre les feux de brousses etc.

IV. ANALYSE DIAGNOSTIC DE LA CR DE MBEULEUKHE

4.1. ANALYSE DES SECTEURS

4.1.1 Le secteur primaire

Le secteur primaire, principal pourvoyeur de richesse, est essentiellement constitué par la production animale, agricole, par l'exploitation des produits forestiers et subsidiairement de la pêche (la fermeture des vannes au niveau de La digue de Keur Momar Sarr fait que la pêche est presque inexistante dans la vallée du Ferlo). Elle occupe 506 ménages dont la totalité font de la production végétale, 96% s'adonne à la pratique de l'élevage et 37% à l'exploitation forestière. Il est caractérisé par un système de production extensif laissant entrevoir des marges de progression importantes. Il procure des revenus annuels de l'ordre de 1,655 milliards de FCFA correspondant à un revenu moyen annuel per capita de 105 690 FCA, soit 312 FCFA de revenu journalier nettement inférieur au seuil de pauvreté estimé à 600 FCA par jour et par personne.

La production végétale, principalement tournée vers la production pluviale, occupe essentiellement les ménages Wolofs et sérères et s'étend sur une superficie de 2024 hectares dont 25% réservé à la culture d'arachide, 27% à la culture de mil, 18% à la culture du sorgho, 18% à la culture du niébé et 12% aux autres cultures telles que le les pastèques, le bissap etc. Elle procure une richesse estimée à près de 135 846 250 de FCFA correspondant à un revenu agricole moyen par ménage de 268 470 FCFA (cf tableau n°1). Le taux de couverture céréalière estimé de l'ordre de 80 kg per capita très nettement inférieur aux normes FAO ce qui montre la forte dépendance de la localité vis à vis de l'extérieur.

Tableau N°1 : Distribution du revenu agricole par spéculation

	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production totale (kg)	Production valorisée	Revenu annuel par ménage
Arachide	506	750	379 500	47 437 500	93 750
Mil	541	300	162 300	16 230 000	32 075.09881
Sorgho	362	300	108 600	10 860 000	21 462.45059
Niébé	355	350	124 250	9 318 750	18 416.50198
pastèque	130	3000	390 000	39 000 000	77 075.09881
Autres	130	1000	130 000	13 000 000	25 691.6996
Total	2024	-	-	135 846 250	268 470.8498

Source : Recensement National de l'Agriculture (RNA)

L'élevage est de type extensif et présente une configuration saisonnière. Les plus grandes opportunités sont offertes durant la saison des pluies ("Nungu" en pulaar ou "Nawet" en wolof) et la saison fraîche ("Dabundé" en pulaar ou "Lolly" en wolof) en raison de la disponibilité du fourrage au niveau des parcours et de l'eau au niveau des mares.

Au cours des périodes sèches ("Noor" en wolof ou "Ceedu" en pulaar, "Cooron" en wolof ou "Tchet Cellé" en pulaar), la vie économique et pastorale est fortement liée à la transhumance vers des zones d'accueil plus généreuses et moins hostiles. Cette transhumance constitue une réponse économique et écologique à une situation de rareté des ressources.

L'élevage représente la principale source de richesse de la communauté rurale, elle représente un patrimoine estimé à près de 2,09 milliards de FCFA et procure des revenus liés à l'exploitation des produits animaux estimés à 155,6 millions de FCFA/an (cf tableau N°2) représentant ainsi 7,4% de la valeur capitalisée. Elle procure un revenu moyen par ménage estimé à 79 428 FCFA soit 39 % du revenu agricole par ménage.

Cette filière aurait pu procurer plus de ressources si elle n'était confrontée à un certain nombre de contraintes dont : (i) la dégradation des ressources fourragères liées au feu de brousse, au surpâturage et à la sécheresse ; (ii) l'insuffisance des points d'eau, (iii) la vétusté des équipements hydrauliques, (iv) l'insuffisance d'information, d'éducation et de communication (IEC) pour la bonne gestion des troupeaux, des forages et de l'environnement et (v) insuffisance d'infrastructures sanitaires

Tableau N°2 : Distribution du revenu animal

	Bovins		Ovins	Caprins	Equins
	Lait (litre)	Sujets vendus	Sujets vendus	Sujets vendus	Sujets vendus
Quantité	148.380	702	2.134	314	135
Prix moyen	135	100.000	25.000	15.000	60.000
Total	20.000.000	70.200.000	53.400.000	3.900.000	8.100.000

Source : Recensement National de l'Agriculture (RNA)

4.1.2. Le secteur secondaire

Le secteur secondaire dans la communauté rurale contribue très faiblement dans la formation de richesse en raison de l'absence de ressources minières, du nombre très limité de micro-entreprises rurales. Les micro-entreprises existantes sont tournées vers la transformation des produits agricoles, la menuiserie et l'artisanat. Il est cependant possible de faire jouer au secteur secondaire un rôle important en raison des potentialités existantes. En effet, avec la forte production laitière, les PME/PMI dans le domaine de la transformation des produits agricoles et de l'artisanat pourrait contribuer à diversifier les sources de revenus.

4.1.3. Le secteur Tertiaire

Le secteur tertiaire dans la communauté rurale est dans ses balbutiements avec la présence d'un certain nombre de commerces allant de la distribution des denrées de première nécessité aux prestations de service. Les infrastructures de communication sont constituées par un réseau de pistes de 150 Km lui procurant un accès permanent aux services de la poste à travers notamment celle de Dahra.

L'analyse de l'indice de l'accès à ces infrastructures montre que la communauté rurale de Mbeuleukhé présente un indice lié à l'accès au commerce et au route estimé respectivement à 52,9% et 40,2%. Ces indicateurs bien que satisfaisant par rapport à la moyenne régionale cache mal les disparités internes.

4.1.4. Le secteur quaternaire

Le secteur quaternaire regroupant la santé, l'éducation et la jeunesse présente une situation plus ou moins satisfaisante dans la communauté rurale. En effet, avec une école pour trois villages, la CR de Mbeuleukhé présente l'un des taux de scolarisation les plus forts de la région de Louga (> à 35 % moyenne de la région) ceci s'explique par son bon indice d'accès aux infrastructures scolaires (de 72,3 %).

Malgré ces bons points, le fonctionnement de l'école est surtout perturbé par la marginalisation qu'opèrent les adultes Peulhs qui ne scolarisent pas les jeunes à cause des distances qui séparent les villages des écoles, de l'absence de cantines scolaires mais aussi du retrait des enfants en pleine année scolaire pour aller en transhumance. Sur le plan de la santé, la communauté rurale est bien dotée. Il existe deux postes de santé, deux infirmiers et 5 cases de santé avec des matrones chacune permettant ainsi de respecter les normes OMS en terme de nombre d'habitants pour un infirmier et de sage femme pour les femmes en âge de reproduction. Cependant, malgré le respect de ces normes, l'indice d'accès aux infrastructures de santé est estimé à 35% loin de l'objectif de la santé pour tous.

Au regard de tout ce qui précède, il ressort que la communauté rurale de Mbeuleukhé bien que présentant des atouts considérables tarde à matérialiser son développement local ceci malgré la présence de projets et programmes initiés au niveau central et conduits au niveau local. La raison de cette situation serait, entre autres, due au fait qu'au niveau de Mbeuleukhé, il y a une forte concentration sur des activités de création de richesse, d'appui aux groupes vulnérables et de renforcement des capacités, délaissant la gestion des ressources naturelles, le développement pastoral, les infrastructures et les nouvelles technologies. S'il est clairement admis que la mise en œuvre de l'ensemble de ces activités découlant des documents de planification conduirait à un développement équilibré et durable alors la communauté rurale fait face à un développement disharmonieux.

4.2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF (DP)

4.2.1 Besoins prioritaires

Ligne d'action	Domaine	Contraintes majeures	Besoins prioritaires	Observations
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 1	Agriculture	Problème d'accès à l'eau ; Divagation du bétail ; Attaques des oiseaux, insectes et autres parasites ; manque de moyen matériel	Renforcer les capacités de lutte efficace contre les parasites et d'équipement des populations Mettre à la disposition des GPF des bas fonds aménagés Mise en place de périmètre maraîchers	L'intensification de l'agriculture est envisageable autour des points d'eau aménagés les conditions permissives seront entre autres la mise en place d'infrastructures structurantes et l'accès au crédit.
	Elevage	Insuffisance de fourrage en certaines saisons ; Feux de brousses ; Système traditionnel de gestion des troupeau traditionnel . Accès difficile à l'eau de qualité ; Insuffisance des infrastructures zoo- sanitaire	Rendre le fourrage disponible en toute saison surtout pour certaines catégories d'animaux Moderniser les systèmes d'élevage et les rendre plus productifs et plus sécurisés. Permettre un accès plus facile à l'eau	L'élevage dans la zone de Mbeuleukhé est traditionnel ; le besoin de marché d'écoulement pour le lait ou la viande sera envisagé dans un élevage amélioré où la population se préoccupe de vendre .
	Environnement et gestion des Ressources naturelles	Elagages et émondages abusifs des arbres Exploitation des racines de <i>Acacia radiana</i>	Protéger les ressources naturelles	Il faut reconnaître que l'émondage et l'élagage ne sont dangereux pour ces espèces que quand c'est abusif

Ligne d'action	Domaine	Contraintes majeures	Besoins prioritaires	Observations
ENVIRONNEMENT HUMAIN	Santé et hygiène publique	Prolifération des maladies liées à l'eau Accès difficile aux soins de santé (distance et accès à des soins de qualité) Cases de santé non fonctionnelles pannes répétitives de l'ambulance	Accès à l'eau potable Accès aux soins de qualité Satisfaire les besoins de santé au niveau local	Quelques fois, avec les pannes répétitives de l'ambulance et les routes très peu praticables, il existe des difficultés liées à l'évacuation de certains malades ; Elles sous estiment le personnel des cases
	Education	Fréquentation faible et irrégulière Insuffisance d'infrastructures	Avoir la possibilité de retenir les enfants dans les campements lors des déplacements en transhumance.	Rappeler que le taux de scolarisation est supérieur à la moyenne régionale déjà faible (35%) ;
	Commerce et artisanat	Matériel moderne indisponible	Disposer d'étals et de magasins	
INFRASTRUCTURES	Hydraulique	Tarissement précoce des mares Profondeur des puits Manque d'eau dans deux zones distantes de 13 km et plus des forages Forage court et ne peut pas ravitailler les villages environnants Salinisation de l'eau	Augmenter la disponibilité de l'eau au moins quatre mois après hivernage Satisfaire les besoins en eau des zones dépourvues de forages et de points d'eau Faciliter l'accès des villages à l'eau	La question de l'eau est fondamentale dans cette zone ; la nappe est si profonde que les populations n'ont pas pu accéder à l'eau malgré les efforts.

Ligne d'action	Domaine	Contraintes majeures	Besoins prioritaires	Observations
	Secteur d'appui	Manque d'électricité dans les villages Enclavement de certaines zones	Permettre aux artisans locaux de pouvoir utiliser localement leur matériel dans leur terroir. Permettre aux villages d'accéder aux marchés et aux infrastructures de base	L'absence d'électricité paralyse le secteur secondaire local
BONNE GOUVERNANCE	Organisation des populations	Déficit d'encadrement et faible niveau de formation en développement organisationnel Accès difficile à la reconnaissance juridique	Connaître les mécanismes de gestion d'une organisation Avoir une reconnaissance juridique pour accéder aux crédit et être éligible.	Le principal problème des populations est leur inéligibilité généralement due à un manque de reconnaissance juridique
	Cadre institutionnel	Méconnaissance des rôles et responsabilités dans le cadre de la décentralisation et lois sur la décentralisation Faible capacités de gestion des affaires de la collectivités	Renforcer les connaissances dans les domaines où les compétences sont transférées Augmenter les capacités techniques, matérielles et financières	L'appui institutionnel est aujourd'hui la base de la réussite de la politique de décentralisation.

4.2.2. Propositions de solutions

Ligne d'action	Domaine	Solutions préconisées			
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	Agriculture	Aménagement d'une mare en bassin de rétention Mise en place de périmètres maraîchers Financement de projets pour les intrants et les équipements agricoles	Aménagement d'une mare en bassin de rétention et construction d'un forage Concertation et meilleure gestion du terroir Financement de projets pour les intrants et les équipements agricoles	Aménagement d'une mare en bassin de rétention Financement de projets pour les intrants et les équipements agricoles Construction de grillage de protection et de magasins de stockage	C concertation entre agriculteurs et éleveurs Financement AGR pour intrants agricoles
	Elevage	Financer des projets d'embouche ovine et bovine Création d'une unité de conservation des produits Initier des projets de culture fourragère Financer des projets pour magasins aliments de bétail et de culture fourragère Construction d'un Parc à vaccination Organisation des éleveurs et du secteur	Financement pour le matériel de fauchage ; Construction d'un forage ; Construction d'un magasin d'aliments de bétail Financement pour le matériel d lutte contre les feux de brousse ; Faciliter le financement des AGR ; Amélioration des pistes et financement pour le transport ; Création d'une unité de conservation des produits	Création d'une unité de conservation des produits Financement de projets en embouche ovine et bovine Construction d'un magasin d'aliments de bétail Création d'un marché hebdomadaire Création d'un château d'eau équipé à Yang Yang Assainissement de l'eau	Création d'un marché dans la CR Construction d'un magasin d'aliments de bétail Assainissement de l'eau de la vallée Financement des projets d'embouches bovines et ovines

Ligne d'action	Domaine	Solutions préconisées			
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
ENVIRONNEMENT HUMAIN	Environnem. et gestion des Ressources naturelles	Reboisement <i>Acacia senegal</i> Reboisement Exploitation avec contrat Ouverture de pare feux	Dynamisation des CLFB	Mise en œuvre de parcelles communautaires avec grillage de protection	Ouverture de pare feu ; Re-dynamisation et équipement des CLFB Mise en œuvre de parcelles communautaires protégées
	Santé et hygiène publique	Construction et équipement de 01 poste de santé		Equipement des postes de santé	Sensibilisation et formation des populations en matière de santé Equipement et création d'un local pour le laboratoire Réhabilitation des parcs à vaccination
	Education	Création d'école et de cantines scolaires		Construction d'école en dur	Construction et réfection des classes
	Commerce et artisanat			Mise en place d'un magasin d'aliments de bétail	

Ligne d'action	Domaine	Solutions préconisées			
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
INFRASTRUCTURES	Communic.	Sensibilisation Gestion Durable des RN Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche Sensibilisation sur la gestion des parcours du bétail Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche
	Autres			Financement pour la construction d'un magasin céréalier	
	Hydraulique		Aménagement d'une mare en bassin de rétention Construction d'un forage ou d'une antenne	Achat moteur de forage et château d'eau Réhabilitation du forage de Nguer Aménagement d'une mare en bassin de rétention	Fonçage et réhabilitation de puits Aménagement de la vallée et traitement
	Secteur d'appui				

Ligne d'action	Domaine	Solutions préconisées			
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
BONNE GOUVERNANCE	Organisation des populations	Appuyer deux GIE pour affiliation Organiser populations en GIE Appuyer GIE et GPF pour reconnaissance juridique.	Appuyer pour reconnaissance juridique aux GIE et GPF	Appuyer pour reconnaissance juridique aux GIE et GPF	Appuyer pour reconnaissance juridique aux GIE et GPF
	Cadre institutionnel	Formation en développement organisationnel Formation des comités de lutte contre les feux de brousse	Formation en technologie de GRN Sensibilisation populations sur la gestion des ressources	Organisation et formation des association de développement Organisation et réhabilitation des CLFB	Renforcement capacités des groupements féminins en poterie et en gestion des unités de production

4.3. ANALYSE INSTITUTIONNELLE

4.3.1. Le Conseil Rural

Le conseil rural de Mbeuleukhé dispose d'un siège mal équipé et non fonctionnel. Il y a peu de ressources humaines qualifiées en dehors du nouveau Secrétaire Communautaire qui a un niveau de Maîtrise en Géographie Environnementaliste mais sans formation préalable sur la décentralisation et ne disposant d'aucun document de référence.

L'analyse du budget de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé révèle que la collectivité locale ne dispose que de ressources ordinaires alors que la loi n°79-42 du 11/04/79 (Journal Officiel du 21.05.79) l'autorise aussi à percevoir des recettes à caractère exceptionnel.

Les ressources ordinaires relevées concernent uniquement quelques ressources fiscales :

- taxe rurale : à noter que la contribution des patentes n'est pas budgétisée ;
- les produits d'exploitation du domaine ;
- les produits d'expédition et actes administratifs et de l'état civil ;
- les amendes ;
- les fonds de concours de l'état certes budgétés mais très rarement recouverts à l'exception du fonds de concours.

Les recettes extraordinaires sont composées du résultat d'investissement reporté et de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Le total des recettes votées pour la gestion 2003 est de dix millions huit cent mille francs CFA (10 800 000 FCFA).. Les recettes réellement recouvrées ne sont pas non plus connues car il n'y a aucune communication de la situation financière. En effet le service de la Perception ne s'acquitte pas de l'obligation de communiquer, chaque mois, la situation financière de la collectivité afin de lui permettre de planifier ses actions et de dégager des priorités de dépenses ou d'engager des innovations ou efforts dans le recouvrement.

Il n'y a pas de fourrière sur le territoire de la communauté rurale de Mbeuleukhé et ceci constitue une perte de recettes ; les droits de fourrière budgétés sont en fait des produits de vente d'animaux ayant occasionné des dégâts à tiers et dont les propriétaires ne se sont pas signalés.

En conclusion, sur le territoire de Mbeuleukhé les contraintes de recouvrement de recettes ont pour noms :

- déficit d'agents de collecte ;
- inorganisation du marché ;
- mauvaise identification des recettes légalement recouvrables par la CR ;
- dépenses de fonctionnement trop importantes relativement à l'investissement alors que le budget de la CR est un budget de développement ;
- déficit de registres (le PCR n'a aucune comptabilité administrative) ;
- défaut de formation du secrétaire communautaire et du PCR en technique d'élaboration et d'exécution du budget.

4.3.2. Le Conseil de Concertation et de Gestion (CCG)

Le CCG appui le conseil rural dans la réalisation des outils de planification et assure le suivi et l'évaluation des activités et/ou infrastructures réalisées à travers ses commissions et comités. Le CCG apparaît comme un bras technique de la communauté rurale et devra être approprié par tous les acteurs. Il s'agira pour le Conseil Rural de faire un long travail de lobbying et plaidoyer pour réussir ce challenge auprès des acteurs.

Il faut toutefois souligner avec force que le CCG ne peut aucunement se substituer au conseil rural et que ses commissions techniques ne remplacent pas non plus les commissions du conseil étant entendu que tout le travail du CCG et de ses commissions est nécessairement validé par délibération du conseil rural

4.3.3. Le Conseil Régional (CR) et l'Agence Régional de Développement (ARD)

Le Conseil Régional travaille avec toutes les Communautés Rurales et celui de Louga a manifestement engagé un partenariat avec elles.

La compétence de développement régional et ses programmes dans tous les domaines transférés l'obligent à les réaliser dans l'espace des autres Collectivités Locales

L'agence de développement régional (ARD) est le bras technique des toutes les Collectivités Locales ; il est un cadre approprié pour la communauté rurale pour disposer d'un pôle d'assistants techniques en amont et en aval. L'ARD doit être surtout partie prenante dans toutes les actions initiées par la communauté rurale.

4.3.4. Les Services Déconcentrés et Décentralisés

Les services déconcentrés et décentralisés appuient la communauté rurale dans ses actions de planification et de développement en lui apportant le soutien utile en ressources humaines qualifiées. Cependant l'utilisation des services déconcentrés n'est pas toujours effective vu les difficultés du fait que d'une part ces personnels techniques obéissent d'avantage à leur Ministère et que d'autre part les 'conventions types' d'utilisation ne satisfont pas toujours à temps, aux demandes de la communauté rurale.

Le CERP constitue le bras technique en particulier de la communauté rurale qu'il appuie dans la confection du budget et dans toutes les opérations de planification ; il est constitué par les services de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts.

Le CERP contribue à l'élaboration des projets pour la communauté rurale. Durant tout le processus de DP les agents du CERP ont participé et ont appuyé l'équipe de l'OPP, par leur connaissance de la zone, du fonctionnement des instances locales présentes (GPF, GIE...) et en apportant des éclaircissements et précisions dans les secteurs concernés par les recherches.

4.3.5. L' Administration Territoriale

Le Sous-préfet représente l'Etat et assure le contrôle de légalité sur les actes des collectivités locales, veille au respect de l'application des textes et appuie le Président de la Communauté Rurale dans sa mission. Il est l'officier d'état civil principal et contrôle les centres secondaires. Il est chargé de la mise à jour des actes d'état civil.

4.3.6. Programmes et projets de développement

Beaucoup de partenaires au développement interviennent dans la communauté rurale de Mbeuleukhé; on y rencontre les programmes de PAPEL, PADV, DISC, ADYD/PAPA etc..

Le programme PNIR va travailler en étroite collaboration avec le CR qui suit et exécute le programme. Son intervention consistera à :

- un appui budgétaire à la communauté rurale ;
- l'élaboration du plan de communication et de formation ;
- la mise en place du CCG.

Le Conseil Rural sera l'interlocuteur du PNIR alors que les autres acteurs présents dans la communauté rurale (PAPEL, DISC, Hunger Project, Projet ASYLA.) font beaucoup de réalisations dans le territoire de la CR mais ont des entrées différentes par les OCB par exemple et n'associent pas encore assez le Conseil Rural dans l'exécution de leur programme.

4.3.7. Le Secteur Privé

Le secteur privé de Mbeuleukhé s'est enrichi d'une société privée appelée ASYLA GUM COMPAGNY installée à Mbeuleukhé depuis 2001.

C'est à la suite du projet sénégalais allemand que la société privée dénommée ASYLA GUM COMPAGNY (SARL) intervient comme élément de diversification des sources de revenus des populations. La demande du marché mondial pour la gomme arabique et les prix incitatifs de ce produit militent très largement en faveur de la relance de la production au niveau national ; cette relance est d'autant plus possible que le Sénégal possède la zone sylvo-pastorale notamment Mbeuleukhé comme zone naturelle favorable à l'implantation de gommier artificielles. Il s'y ajoute que les acquis de la recherche forestière en matière de mise en place et de gestion des plantations de gommiers constituent un atout important pour la relance de cette filière.

En outre la réalisation de 7.500 hectares de plantations dans cette zone contribuera à limiter la pression sur les formations naturelles tout en luttant efficacement contre la désertification dans une région très menacée. ASYLA emploie en moyenne 400 personnes à Mbeuleukhé en raison 1500 Fcfa par jour et octroie au conseil rural chaque année une subvention de 2 millions Fcfa.

Le secteur privé de Mbeuleukhé est formé également de Groupements d'Intérêt Economique (GIE) très présents dans la zone ; 21 GIE ont été recensés au total dont 14 ont un statut juridique .

Leur dispositif organisationnel n'est pas tellement important ; en fait les populations concentrent la majeure partie de leur temps dans le maraîchage ou bien l'élevage. Cette faible mobilisation pourrait s'expliquer aussi bien par l'enclavement que par l'absence de ressources dans la CR. Il faut aussi noter que les GIE bénéficient très rarement de l'encadrement et de l'appui des structures externes.

Hormis PAPEL, aucune structure d'appui ne prend en charge le financement des GIE dans la communauté rurale de Mbeuleukhe.

4.3.8. Les Populations et leurs Organisations

Les populations sont organisées sous forme d'Associations Sportives et Culturelles (ASC) et/ou d'Association de développement qui sont confrontées au manque de moyens financiers pour mener des actions de grandes envergure.

La forte mobilisation des jeunes autour des ASC en fait une charnière pour toute action de développement au niveau de la CR. La création de richesse au niveau des ASC par la promotion d'activités génératrices de revenus pourrait les aider à diversifier leur domaine d'activité mais aussi à renforcer leurs potentialités et ressources propres.

Les associations de développement au nombre de vingt (20) sont le plus souvent un réceptacle pour les populations locales à cause du caractère "informel" des modalités d'adhésion mais aussi du fait qu'elles sont pionnières dans les activités de développement avec leurs potentialités très importantes en ressources humaines et leur forte capacités de mobilisation autour d'intérêts communs.

V. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

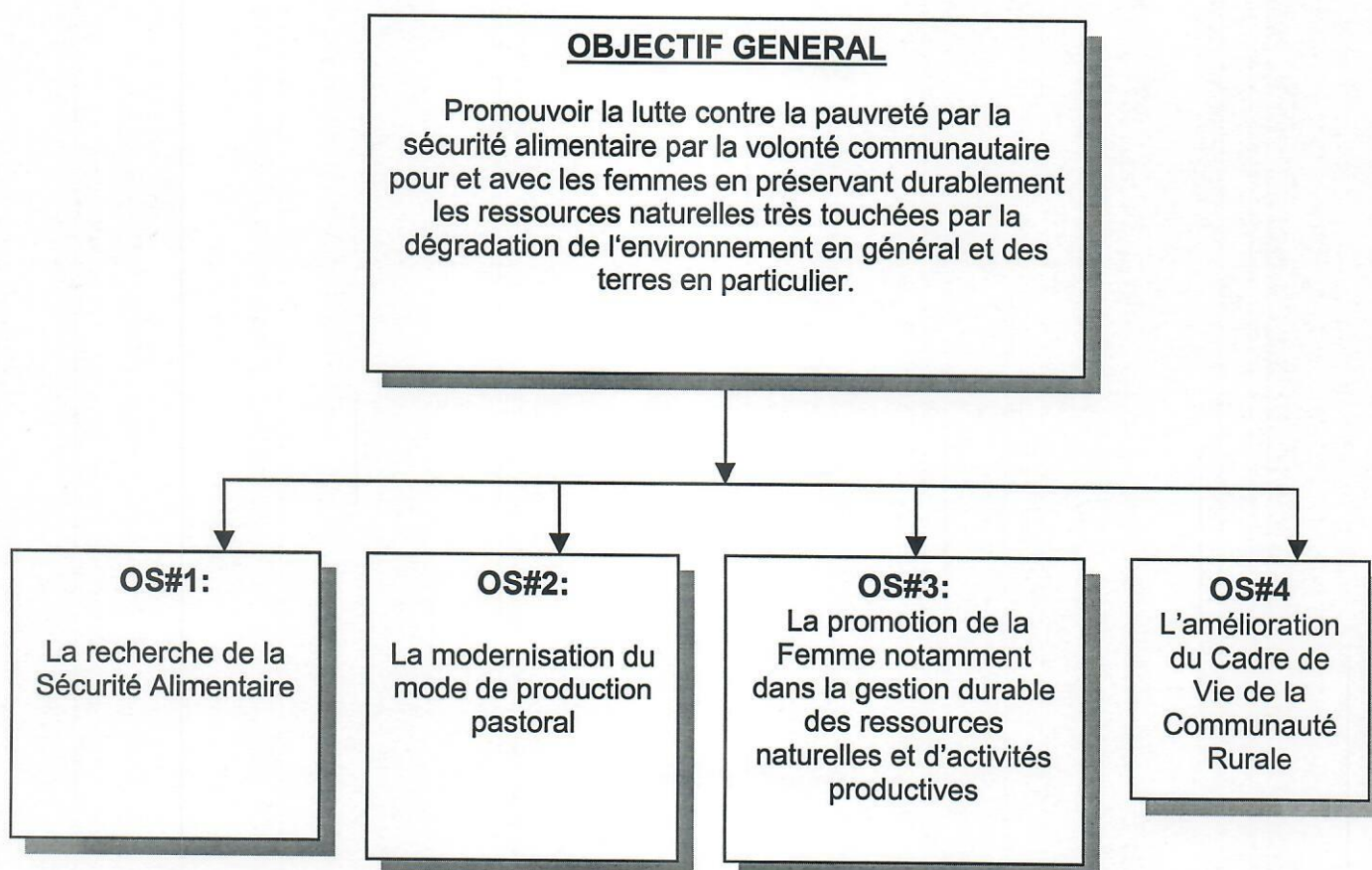
5.1 OBJECTIF GENERAL DE DEVELOPPEMENT

L'objectif général du PLD de la CR Mbeuleukhé est ainsi énoncée pour traduire la vision des populations : **"promouvoir une lutte contre la pauvreté qui privilégie la sécurité alimentaire par la volonté communautaire notamment avec les femmes tout en préservant durablement les ressources naturelles dans ces zones très touchées par la dégradation de l'environnement en général et des terres en particulier"**.

5.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT

Plus spécifiquement, cet objectif sera décliné à travers :

- la recherche de la Sécurité Alimentaire ;
- la modernisation du mode de production pastoral ;
- la promotion de la Femme notamment dans la gestion durable des ressources naturelles ;
- l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale.



VI. PLAN OPERATIONNEL

6.1. RAPPEL DES PRINCIPES

Ce PLD de la communauté rurale de Mbeuleukhé tient compte des projets et programmes déjà opérationnels au niveau communautaire même si leurs portes d'entrée ne sont pas le Conseil Rural; ces acteurs sont entrain, au quotidien, d'entreprendre des activités qui contribuent à la lutte contre la pauvreté dans le territoire de la CR.

Cependant le PLD tient compte du fait que, pour plus de résultats durables dans la lutte contre la pauvreté, un effort de convergence et d'intégration (mainstreaming) est une stratégie efficace et un préalable pour ne pas disperser les ressources de plus en plus rares allouées au développement local/rural durable.

La synergie doit être recherchée avec d'autres actions qui contribuent à la lutte contre la pauvreté, notamment celles inscrites au niveau du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté, de la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé, des Conventions des Nations Unies sur la Dégradation des Terres, la Biodiversité et le Changement Climatique .

La Communauté Rurale partira donc des initiatives des projets et programmes intervenant déjà sur place notamment le PAPEL, l'ANCAR, PADV, DISC, Hunger Project etc. pour assurer la synergie, la cohérence et la convergence nécessaire afin de comptabiliser les résultats réels de ces programmes qui contribuent tous effectivement au développement local décentralisé et durable.

Le PLD de la Communauté Rurale intègre aussi une proposition intitulée 'Initiative de Convergence' qui renforce ces principes de cohérence, de synergie du fait que pour certaines interventions/investissement, la CR n'est pas le cadre pertinent en terme de faisabilité technique et d'efficience.

6.2. RECHERCHE DE CONVERGENCE AVEC LE DSRP ET LES PROGRAMMES EN COURS

Tableau 6.1. : Projection des actions stratégiques pour le développement de Mbeuleukhé sur les Orientations Stratégiques du DSRP

Lignes d'action des Autres Stratégies	Actions Stratégiques Objectifs Stratégiques du DSRP	La promotion des opportunités de création de richesse	Le renforcement des capacités des populations pauvres et la promotion des services sociaux de base	La protection des groupes vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi- évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
Environnement physique	Aménagement des marres	✓			
	Aménagement de bas fond	✓			
	Aménagement bassin rétention	✓			
	Etude nappe				✓
	Projet culture fourragère	✓			
	Réserve fourragère	✓			
	Développement agro- foresterie	✓	✓		

Lignes d'action des Autres Stratégies	Actions Stratégiques Objectifs Stratégiques du DSRP	La promotion des opportunités de création de richesse	Le renforcement des capacités des populations pauvres et la promotion des services sociaux de base	La protection des groupes vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi- évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
Environnement Humain	Financement GPF, GIE	✓	✓	✓	
	Assistance Technique		✓		✓
	Financement AGR	✓	✓		
	Organisation et appui des populations		✓		✓
	Formation des populations		✓		✓
	Sensibilisation des populations		✓		✓
	Vulgarisation des résultats de recherche	✓			✓

Lignes d'action des Autres Stratégies	Actions Stratégiques Objectifs Stratégiques du DSRP	La promotion des opportunités de création de richesse	Le renforcement des capacités des populations pauvres et la promotion des services sociaux de base	La protection des groupes vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi- évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	Parc de vaccination	✓	✓	✓	
	Réhabilitation et construction de forages	✓	✓	✓	
	Fonçage et réhabilitation de puits	✓	✓	✓	
	Réalisation d'antennes	✓	✓	✓	
	Construction et équipement de cases de santé		✓	✓	
	Constructions de salles de classes et d'écoles		✓	✓	
	Construction de cantines scolaires		✓	✓	
	Raccordement électrique	✓	✓	✓	
	Aménagement d'infrastructures économique et collectives	✓	✓	✓	

Tableau 6.2. : Projection des objectifs du PLD de Mbeuleukhé sur les axes de développement retenues par toutes les stratégies en cours (DSRP, LPDRD, Conventions des Nations Unies)

ligne d'action des stratégies nationales	Domaines	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT		
		Développement pastoral	Sécurité alimentaire	Femmes GRN
ENVIRONNEMENT ENT PHYSIQUE	Aménagement Hydro - agricole	Aménagement de mares	Aménagement hydro - agricole	Mise en place de brise vent Ouverture de par feux Aménagement de marre
	GRN	Gestion des points d'eau	Plantation de Gomméraires	Valoriser les produits forestiers Financement et mise en place de pépinière
ENVIRONNEMENT HUMAIN	Accroissement des revenus par le Financement AGR	embouche intrants (aliments de bétail, produits vétérinaires, semences fourragères, Achat de motopompes etc.	embouche intrants (aliments de bétail, produits vétérinaires, semences fourragères, Achat de motopompes etc.	embouche intrants (aliments de bétail, produits vétérinaires, outils de conservation des produits laitiers etc.
	Formation technique	Vulgariser les résultats de la recherche Formation en technologies de GRN, formation en lutte contre les feux de brousses	Formation sur la gestion des banques céréalières	Vulgariser les résultats de la recherche Formation en technologies de GRN, formation en lutte contre les feux de brousses
	Sensibilisation et information des populations	Appuyer à la reconnaissance des organisations, Appuyer à la reconnaissance des organisations, formation en développement organisationnel	Information sur les prix des produits alimentaires dans les différents marchés de la CR et des communes proches	Appuyer à la reconnaissance des organisations, formation en développement organisationnel Formation sur la citoyenneté
				Formation sur la citoyenneté Information ; sensibilisation

ligne d'action des stratégies nationales	Domaines	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT		
		Développement pastoral	Sécurité alimentaire	Femmes GRN
INFRASTRUCTURES	Infrastructures hydrauliques	Fouçage et réhabilitation des puits, construction et réhabilitation de forages.		réhabilitation de forages et construction d'antennes.
	Infrastructures de santé			Construction et équipement des cases de santé et des postes de santé.
	Infrastructures scolaires			Construction et équipement de salle de classes et d'écoles.
	Infrastructures économiques collectives		Mettre en place des magasins de ventes d'intrants et d'équipement agricole, parc de vaccination, pharmacie villageoise	Unité de transformation laitière,
			Construction de halles pour des marchés hebdomadaires, Fourniture d'équipements pour les marchés,	Raccordement au réseau électrique (électrification rurale)
BONNE GOUVERNANCE	Gestion démocratique	Information Aménagement des parcours	Appui aux groupes vulnérables (personnes âgées et handicapées)	Accès des femmes aux instances de décision (CCG, Réunion du Conseil Rural etc..)
	Gestion équité	Accès des femmes à la reconnaissance juridique et aux financement	Gestion transparente des vivres	Promotion du statut de la femme rurale
				Accès aux services sociaux de base

6.3. LE PLAN OPERATIONNEL PROPREMENT

Nous avons traduit les activités retenues en programmes stratégiques pour ne pas retomber dans une approche 'projet' qui a montré ses limites en terme de résultats parce qu'elle ne favorise pas la synergie nécessaire.

Notre souci annoncé depuis le début est de fédérer tous les intervenants dans les programmes de la Communauté Rurale avec toutes ses parties prenantes de manière à satisfaire tous les modes d'intervention des partenaires techniques et financiers quels que soient leurs modes opératoires et/ou entrée.

Le PLD est celui de la Communauté Rurale donc de toutes les parties prenantes que nous avons pris le soin de citer comme des acteurs porteurs de ces programmes dans leurs zones d'intervention avec leurs partenaires spécifiques.

6.3.1. Priorisation des activités

La recherche pragmatique et opérationnelle, nous a emmené à entreprendre une identification des axes prioritaires en partant des actions les plus entraînantes par une relation de causes à effets. Nous avons procédé à une analyse multicritères (voir tableau ci-dessus).

L'analyse du tableau montre que sur l'ensemble des axes prioritaires, l'effort devra être mis dans un premier temps sur les activités structurantes.

Ainsi, pour les nouveaux enjeux du développement durable de la CR, il faudra :

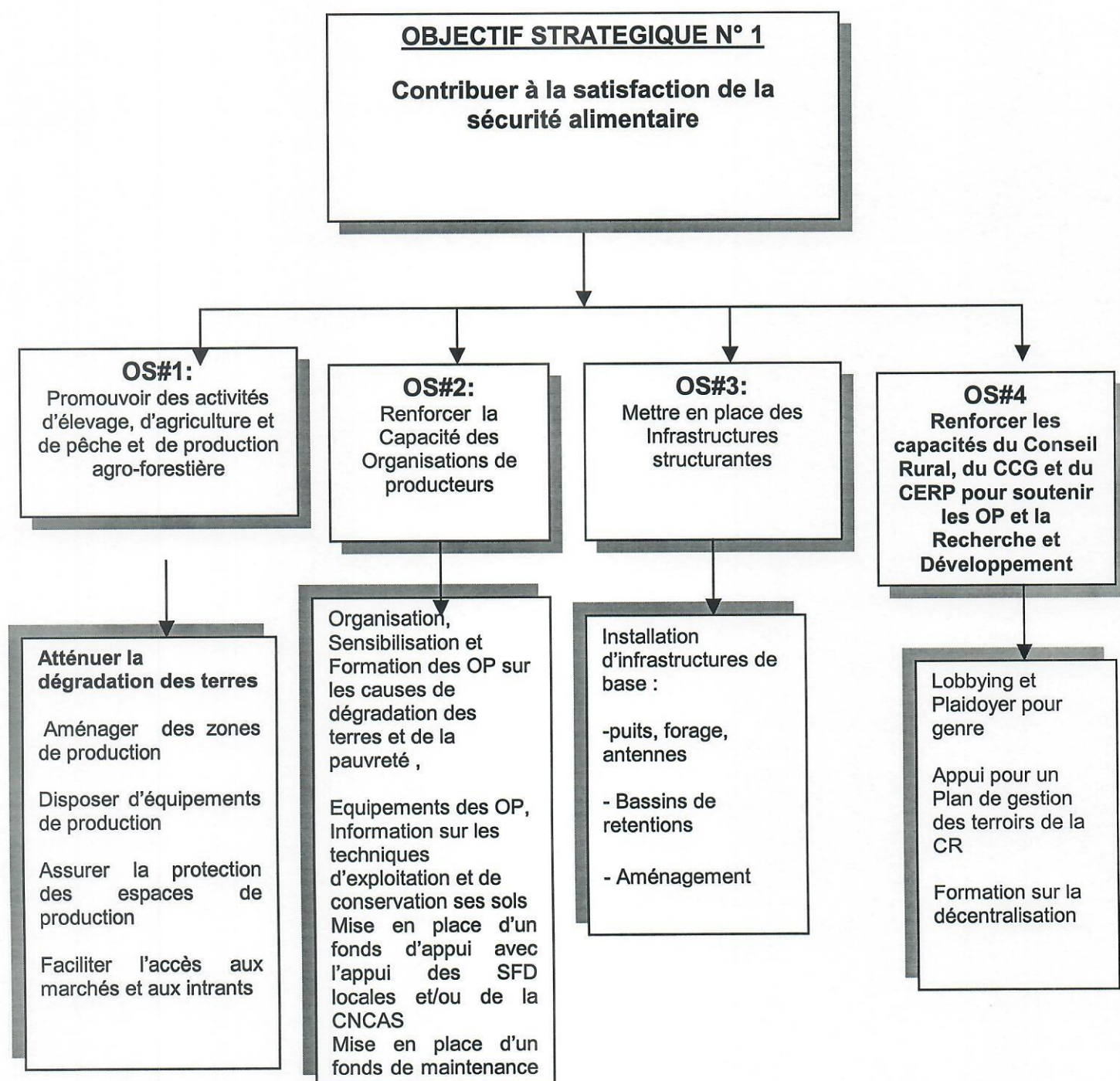
- au premier rang, mener des activités de sensibilisation et d'information, d'organisation et d'appui institutionnel aux organisations de populations notamment des femmes et renforcer les infrastructures sanitaires et procéder ;
- au second rang, mener des activités de formation technique et de construction et/ou de réhabilitation des infrastructures hydrauliques ;
- au troisième rang, développer des activités opérationnelles telles l'aménagement hydro-agricole, la foresterie, les AGR et la mise en place d'infrastructures d'accompagnement telles les salles de classes, les écoles, les infrastructures économiques.

Tableau de priorisation

	Aménagement hydro agricole	GRN	Financement AGR	Format° TK Des Pop	Sensibilisa°i nformation des pop	Infrastr. Hydraulique	Infrastr. Santé	Infrastr. Scolaire	Infrastructures économiques et collectives	Electrification	
Aménagement hydro agricole	0		✓								1
GRN		0	✓								1
Financement AGR		✓	0								1
Formation technique des Populations	✓	✓	✓	0		✓			✓		5
Sensibilisation, information des populations	✓	✓	✓	✓	0	✓	✓	✓	✓		8
Infrastructures. Hydrauliques	✓	✓	✓			0			✓		4
Infrastructures. Santé	✓	✓	✓	✓		✓	0		✓		6
Infrastructures Scolaire				✓	✓			0			2
Infrastructures économiques et collectives			✓						0		1
Electrification			✓			✓	✓	✓	✓	0	5

6.3.2. LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE

6.3.2.1 Objectif Spécifique de la Sécurité Alimentaire



a. les Résultats Attendus de l'Objectif Stratégique de la Sécurité Alimentaire

- les populations (OP, GIE, GPF ,...) bénéficient d'une sécurité alimentaire :
 - les revenus des OP ont augmenté et sont diversifiés ;
 - les marchés sont approvisionnés

b. Les activités de l'Objectif Stratégique de la Sécurité Alimentaire

Activité 1	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Assurer la disponibilité des intrants (semences fourragères, de céréales, engrais etc..)	Garantir les possibilités de production	Accessibilité des intrants	Demande expresse des OP Implication du CERP (les services techniques concernés) dans le choix des intrants pour chaque activité	Non aptitude des OP à utiliser les intrants, danger pour l'environnement
Aménager les zones de production	Atténuer la dégradation des terres et les rendre plus fertiles Augmenter les superficies cultivables	Rendre des espaces disponibles et propices à la pratique des activités de production agricoles : - Sols fertiles pour agriculture et maraîchage - Existence de zones de pâture ou de réserves ou de dispositif suffisant en fourrage pour toute l'année	Implication du Sous-préfet et du CERP (service des eaux et forêts) dans l'appui des OP pour les formalités administratives et le choix des espaces de production	Litiges fonciers
Disposer d'équipements de production	Augmentation de la productivité de la production	Maîtrise des techniques d'utilisation des équipements Equipements adaptés aux besoins	Implication du CERP (service eaux et forêts, élevage, ...) les ONG	Inaccessibilité aux pièces de rechange
Assurer la protection des espaces de production	Réduire les risques de divagation Cohésion sociale	Accord entre différents producteurs pour la délimitation des espaces Système de mise en défens Sensibilisation	Implication du service des eaux et forêts, du Sous-préfet et du CERP pour assurer l'arbitrage	La mise en défens des superficies agricoles réduit l'espace pastorale

Activité 1	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Appuyer les OP en formation, équipement, information sur les techniques d'exploitation et de conservation	Renforcement de capacités des OP, GPF pour assumer leurs responsabilités	Appui pour la formalisation juridique Formation en : - embouche - maraîchage - comptabilité et gestion financière - capacité de négociation pour la commercialisation d'une partie des productions	Demande des OP, GPF Implication des ONG locales dans la formation et l'appui Implication du Sous-préfet et du CERP (service des eaux et forêts) dans l'appui des OP pour les formalités administratives Appui des programmes de formation des projets déjà sur place (PAPEL, AFDS, Hunger Project...	Non-participation pour cause de transhumance
Mise en place d'un fonds d'appui à convertir en Système de micro-crédit avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS	Capacité financière pour les femmes et les plus pauvres	Mise en place d'un fonds de subvention qui servira de crédits aux OCB et GPF ; les remboursements seront versés dans un compte qui sert de départ pour un Système de micro-crédit Mise en place d'un système de prêt, et de recouvrement et d'épargne	Mise en place d'un programme d'appui pour la mise en place effective d'un SFD Recherche de partenaires avec la CNCAS et les autres SFD sur place Appui de l'AFDS et du PAPEL	Non remboursement des bénéficiaires
Sensibilisation	Impliquer les femmes Utiliser les séances de sensibilisation pour la promotion des activités prévues	Sensibilisation sur : - l'exploitation rationnelle des ressources forestières - les conditions de conservation	Appui aux OP	Faible présence dans certaines périodes du fait de la transhumance

Activité 1	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Mise en place d'un fonds de maintenance des infrastructures	Garantir la fonctionnalité des infrastructures et leur durabilité	Définir un calendrier des actions de maintenance et un mode d'organisation et de responsabilisation des utilisateurs	Création et formation d'un comité de maintenance	Déstructuration périodique du comité à cause de la transhumance
Installation d'infrastructures de base : - puits, forage, antennes	Permettre le maraîchage et l'arrosage des plants Assurer l'accès à l'eau potable aux populations	Forage et/ou Fonçage de puits amélioré Adduction d'eau pour alléger le système d'exhaure Choix du type d'équipement adapté au milieu	Etude de faisabilité technique pour guider les choix	Qualité de l'eau de puits non adapté aux activités de la zone
Lobbying et Plaidoyer pour genre	Faire accéder les femmes au foncier	Sensibilisation, Conscientisation des membres des OP et du CR Inciter des délibérations du Conseil Rural sur ces questions Favoriser l'octroi de terres aux femmes et leur implication dans les niveaux de décision	Le conseil rural et les chefs de village approuvent les demandes foncières et délivrent des certificats de propriété/bail aux GPF, OP	Non participation Conflits fonciers
Formation sur la décentralisation	Connaissance des droits et niveaux d'intervention du conseil rural	Ateliers et séminaires de formation de tous les acteurs (GPF, GIE, Conseillers ruraux, Membres du CCG, Projets etc..)	Implication des ONG locales dans la formation : DGL FELO, AFDS	
Recherche Développement	Des solutions durables sont proposées aux bénéficiaires	Formuler en thèmes de recherche opérationnelle à partir des contraintes des OP sur les plans techniques, sociales et économiques Entreprendre des recherches avec la participation des bénéficiaires et des ONG	Recherche participative sur la base des demandes des GP	

c. Les arrangements organisationnels de l'Objectif Stratégique de la Sécurité Alimentaire

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Les Organisations de producteurs (GPF, GIE etc.)	Gèrent le programmes et sont les interlocuteurs de tous les autres partenaires	Gestion des fonds de soutien Approbation des programmes/activités Mobilisation des contreparties exigées aux OP Dialogue avec le CCG, le Conseil Rural et les PFT Mise en place de modalités de suivi et d'évaluation des activités et des résultats attendus Organisation des IEC	Capacités renforcées des OP	Accès aux niveaux de décision notamment pour le foncier et le crédit
Conseil Rural	Assurer la cohérence et la synergie des interventions des différents acteurs	Mettre en place un Plan de Gestion des Terroirs avec les OP, les villages, les zones Faciliter le dialogue entre les PTF et les OP	Assurer la bonne gouvernance et l'implication des minorités dans la vie économique de la CR	Droits de regards pour favoriser les cohérences et synergies nécessaires
CCG	Appuyer techniquement le Conseil Rural dans ses rapports avec les OP	Assurer le suivi et l'évaluation des activités OP	Démontrer la cohérence et la synergie des interventions	

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
OPP	Appui conseil au CCG et au Conseil Rural	Elaborer des projets/programmes pour les OP Assurer l'interface avec les PTF Appuyer les OP pour rechercher des financements Appuyer le CCG et les OP dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation		
Les Partenaires Techniques et Financiers (PNIR, PAPEL, ANCAR, ADYD/PAPA)	Assurer la convergence, la cohérence et la synergie des interventions	Appuyer le CCG pour veiller à la coordination Appui technique et financier pour les OP dans leurs activités	Obtenir des résultats pour leurs programmes d'intervention spécifiques	S'assurer que des résultats sont atteints notamment pour les femmes et les jeunes
Le Secteur Privé (ASYLA, GIE)	Collaborer avec les OP	Définir des protocoles d'approvisionnement Organiser la commercialisation	Approvisionnement régulier en produits de bonne qualité et en quantité suffisante (céréales, semences et autres intrants, produits maraîchers, produits transformés etc..)	Augmenter leurs revenus
Le Sous préfet	Appui et conseil au CCG et au Conseil Rural	Diligenter toutes les procédures notamment pour les problèmes fonciers	Assurer la légalité des actes	

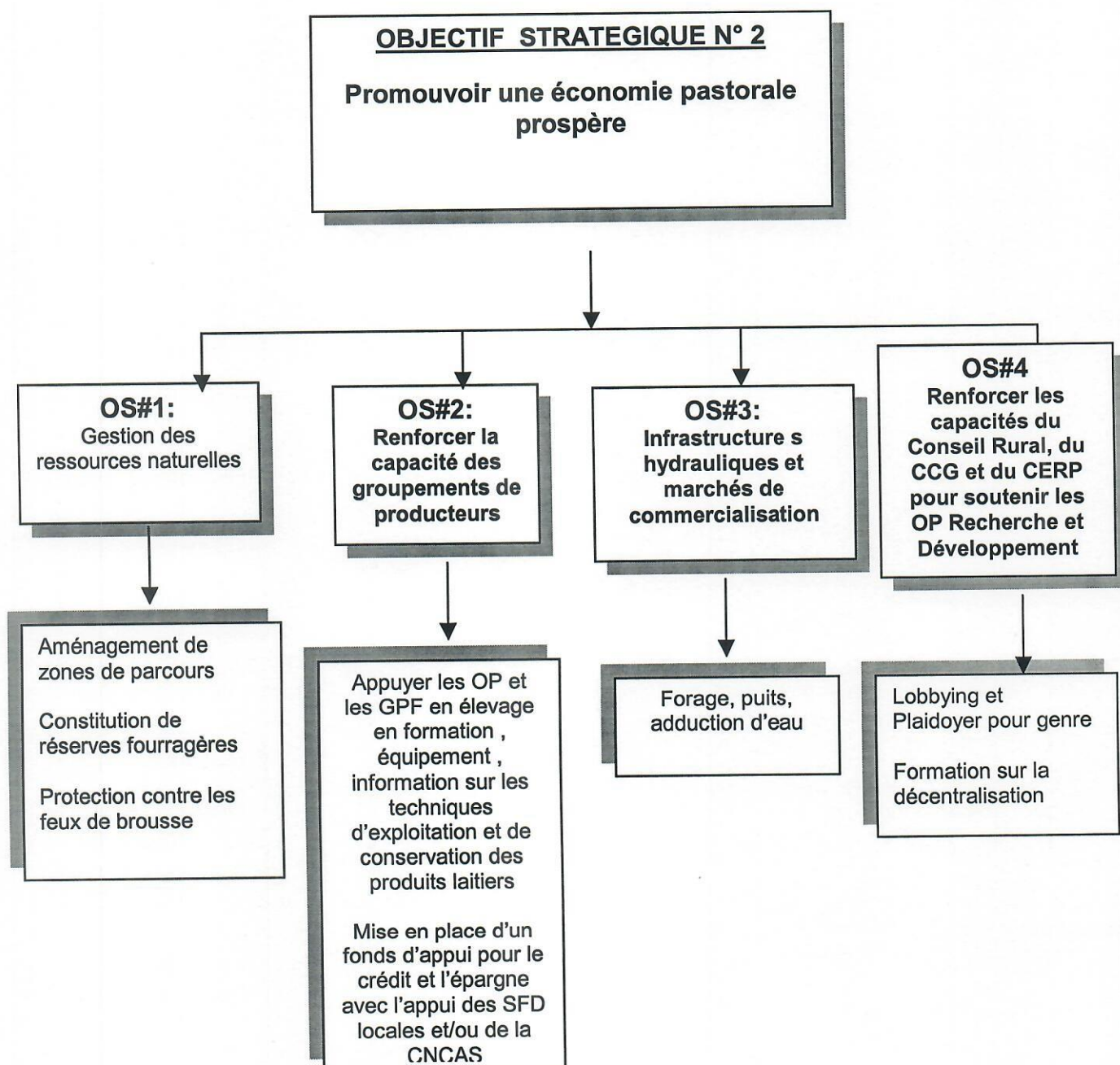
	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Les Services Techniques (CERP, DRDR ANCAR, Direction Hydraulique Inspections d'Académie, Recherche Districts Sanitaires etc..	Appui technique Recherche Développement sur la base d'une demande des bénéficiaires	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF Formuler en thèmes de recherche opérationnelle les contraintes des OP sur les plans techniques, sociales et économiques Entreprendre des recherches avec la participation des bénéficiaires	Assurer la cohérence avec les programmes sectoriels Des solutions durables sont proposées aux bénéficiaires	
Conseil Régional et ARD	Appui technique	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF	Assurer la cohérence avec le PRDI et le DSRP Régional	

d. Les actions prioritaires de l'objectif stratégique de la sécurité alimentaire et parties prenantes

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Aménagements	Aménagement de bassin de rétention Mare et bas fonds	Aménagement bassin de rétention	Aménager un bas fonds Construire un bassin de rétention	Aménager la vallée	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,
Identification marché	Principal marché hebdomadaire de Mbeuleukhé				Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,
AGR	Financement AGR pour GPF et GIE pour intrants agricoles Financement AGR pour CPF et GIE	Financement unité de commercialisation des intrants pour GPF et GIE Financement GPF et GIE pour achat intrants et matériels agricole	Financer AGR pour GPF et GIE	Financement GIE pour achat intrant et matériels	GPF et OCB	PTF, Services Techniques

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Maîtrise de l'eau		Construction d'un forage et/ou d'une antenne	Augmenter capacité et hauteur du Château d'eau de Yang Yang achat de moteur pour le forage et le château d'eau	Assainissement de l'eau de la vallée Fonçage et réhabilitation des puits	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,
Renforcement capacités producteurs	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	GPF et OCB	PTF, Services Techniques
Intrants	Financement unité de commercialisation intrants et matériels 01 GIE x	x		Financement pour la construction d'un magasin céréalier pour les 09 GPF	GPF et OCB	PTF, Services Techniques
Appui institutionnel	Renforcement des capacités du conseil rural et du CCG Clarification des rôles et responsabilités Habilitation de chaque entité Appui en matériel et logistique					

6.3.2.2. La modernisation du mode de production pastoral



a. les Résultats attendus pour la mise en œuvre de l'Objectif Stratégique du

Programme Pastoral

- les populations (OP, GIE, GPF..) assurent la gestion d'un programme d'embouche, de production et de transformation laitière ;
- les revenus des OP ont augmenté, sont diversifiés ; un circuit de commercialisation existe et fonctionne.

b. Les activités de l'Objectif Stratégique du Programme Pastoral

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Aménagements des zones de parcours	Réduire la pratique de la divagation et les conflits sociaux	Identification de la zone disponible à aménager	Demande expresse du CCG et des groupements de producteurs Délibération du conseil rural	Litiges fonciers
Constitution de réserves fourragère	Assurer la disponibilité permanente du fourrage Lutte contre la transhumance	Identification et Mise en place d'espace de stockage du fourrage Production et vulgarisation de semences fourragères	Mise en place d'un comité de contrôle des réserves fourragères Implication du PAPEL, et autres projets	
Protection contre les feux de brousse	Préserver le dispositif fourrager	Multiplication de pare-feux Equipement, Formation et sensibilisation des OCB pour la préservation de l'environnement	Implication des comités de lutte contre les feux de brousse Implication des projets et programmes : PADV, Biodiversité...	Transhumants venant de l'extérieur pouvant causer des feux de brousse
Formation et Equipement des OP Information sur les techniques d'exploitation et de conservation des produits laitiers	Renforcement de capacités des OP et des GPF pour assumer leurs responsabilités	Sensibilisation et Appui aux OP et GPF pour une reconnaissance juridique Formation en : - Embouche - Transformation et conservation du lait et de ses dérivés - comptabilité et gestion financière - capacité de négociation pour la commercialisation d'une partie des productions	Demande des OP, GPF Implication des ONG locales dans la formation et l'appui Implication du service de l'élevage dans l'appui des OP pour les formalités administratives Appui des programmes de formation des projets déjà sur place (PAPEL, AFDS, Hunger Project)	Non-participation pour cause de transhumance

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Mise en place d'un fonds d'appui pour le crédit et l'épargne avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS	Capacité financière pour les femmes et les plus pauvres	Mise en place d'un fonds de subvention qui servira de crédits aux OCB et GPF ; les remboursements seront versés dans un compte qui sert de départ pour un Système de micro-crédit Mise en place d'un système de prêt et de recouvrement	Mise en place d'un programme d'appui pour la mise en place effective d'un SFD Recherche de partenaires avec la CNCAS et les autres SFD sur place Appui de l'AFDS et du PAPEL	Non remboursement des bénéficiaires
Installation d'infrastructures de base : - puits, forage, antennes	Permettre l'abreuvement du bétail Assurer l'accès à l'eau potable aux populations	Forage et/ou bassin de rétention Adduction d'eau pour alléger le système d'exhaure	Etude de faisabilité technique pour guider les choix	
Lobbying et Plaidoyer pour genre Formation sur la décentralisation	Faire accéder les femmes au foncier	Sensibilisation, Conscientisation des membres des OP/GPF en élevage et du CR Inciter des délibérations du Conseil Rural sur le parcours du bétail Favoriser l'implication des femmes en élevage dans prises de décision sur le secteur	Le conseil rural et les chefs de village approuvent les demandes foncières et délivrent des certificats de propriété/bail aux GPF, OP pour le programme d'embouche	

c. Les arrangements organisationnels pour la mise en œuvre de l'Objectif Stratégique du Programme Pastoral

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
OP et GPF en élevage	Gèrent le programmes et sont les interlocuteurs de tous les autres partenaires	Gestion des fonds de soutien Approbation des programmes/activités Mobilisation des contreparties exigées aux OP et GPF en élevage Dialogue avec le CCG, le Conseil Rural et les PFT Mise en place de modalités de suivi et d'évaluation des activités et des résultats attendus Organisation des IEC	Capacités renforcées des OP et GPF en élevage Revenu des OP et GPF en élevage améliorées	Accès au foncier et au crédit,
Conseil Rural	Assurer la cohérence des programmes avec le PLD	Affecter des terres aux OP et GPF en élevage Faciliter le dialogue avec les OP et GPF en élevage et leurs fédérations	Assurer la bonne gouvernance et l'implication des minorités dans la vie économique de la CR	Droits de regards pour favoriser les cohérences et synergies nécessaires
CCG	Appuyer techniquement le Conseil Rural dans ses rapports avec les GPF et leur Fédération	Assurer le suivi et l'évaluation des activités des OP et GPF en élevage et de leur fédération	Démontrer la cohérence et la synergie des interventions	

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
OPP	Appui conseil au CCG et au Conseil Rural	Elaborer des projets/programmes pour les OP et GPF en élevage Assurer l'interface avec les PTF Appuyer les OP et GPF en élevage pour rechercher des financements Appuyer le CCG et les OP et GPF en élevage dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation		
Les Partenaires Techniques et Financiers (PNIR, PAPEL, ANCAR, ADYD/PAPA, PADV)	Assurer la convergence, la cohérence et la synergie des interventions	Appuyer le CCG pour veiller à la coordination Appui technique et financier pour les OP et GPF en élevage et leurs activités	Assurer des résultats pour leurs programmes d'intervention spécifiques	S'assurer que des résultats sont atteints notamment pour les femmes qui sont en fait plus de la moitié des groupes vulnérables
Le Secteur Privé	Collaborer avec le programme des OP et GPF en élevage	Définir des protocoles d'approvisionnement Organiser la commercialisation	Approvisionnement régulier en produits de bonne qualité et en quantité suffisante (produits de l'élevage transformés etc..)	Etre assuré d'avoir de bons produits dans un environnement compétitif
Le Sous préfet	Appui et conseil au CCG et au Conseil Rural	Diligenter toutes les procédures notamment pour les problèmes fonciers	Assurer la légalité des actes	

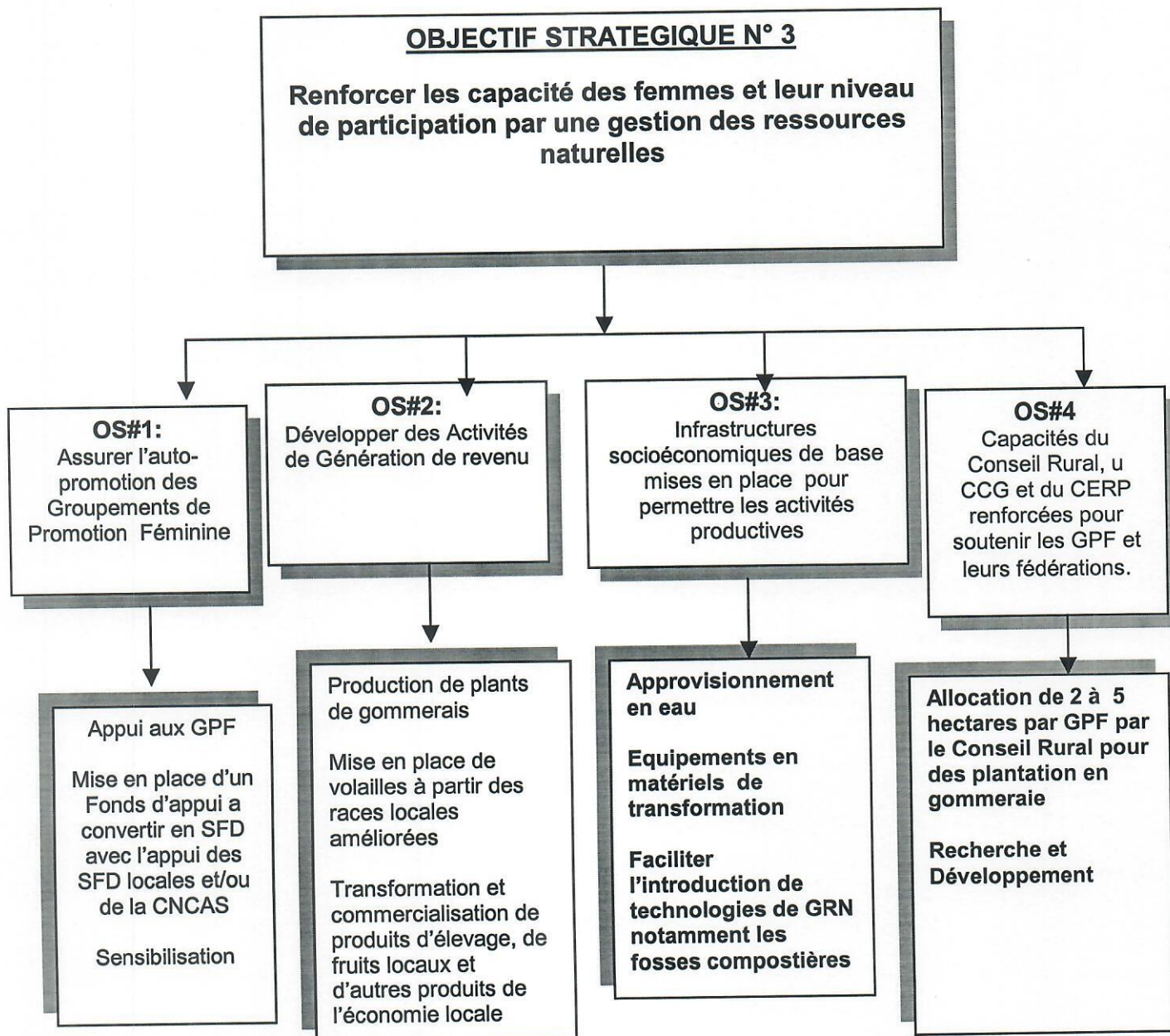
	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Les Services Techniques (CERP, DRDR ANCAR, Direction Hydraulique Inspections d'Académie, Recherche Districts Sanitaires etc..	Appui technique Recherche Développement sur la base d'une demande des bénéficiaires	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF Formuler en thèmes de recherche opérationnelle sur la base des contraintes des OP/GPF sur les plans techniques, sociales et économiques Entreprendre des recherches avec la participation des bénéficiaires et des ONG	Assurer la cohérence avec les programmes sectoriels Des solutions durables sont proposées aux bénéficiaires	Les Services Techniques (CERP, DRDR ANCAR, Direction Hydraulique Inspections d'Académie, Recherche Districts Sanitaires etc..
Conseil Régional et ARD	Appui technique	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF	Assurer la cohérence avec le PRDI et le DSRP Régional	

d. Activités Prioritaires pour la mise en œuvre de l'Objectif Stratégique du Programme Pastoral

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Infrastructures	Aménagement d'01 mare Construction de bassin de rétention	Construction d'un forage	Construire un bassin de rétention Augmenter capacité et hauteur du Château d'eau	Aménagement de la vallée Fonçage et réhabilitation de puits	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,
Aménagement parcours	Production agroforestière Reboisement Lutte contre les feux de brousses	Production agroforestière Reboisement Lutte contre les feux de brousses Constitution de réserves fourragères	Production agroforestière Reboisement Lutte contre les feux de brousses	Production agroforestière Reboisement Lutte contre les feux de brousses	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,
AGR	Financement de projets productifs et rentables et de commercialisation	Financement de projets productifs et rentables et de commercialisation	Financement de projets productifs et rentables et de commercialisation	Financement de projets productifs et rentables et de commercialisation	GIE et GPF et OCB	PTF, Services Techniques

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Renforcement des capacités des organisations	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	Appuyer les GIE et les GPF pour avoir une reconnaissance juridique Organiser populations en GIE Reconnaissance juridique.	GPF et OCB	PTF, Autorités admin, Services Techniques, Conseil Rural et CCG, OPP
Appui institutionnel	Renforcement des capacités du conseil rural et du CCG Clarification des rôles et responsabilités Habilitation de chaque entité Appui en matériel et logistique				Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités admin, Services Techniques,

6.3.2.3. Promotion de la Femme notamment dans la gestion durable des ressources naturelles



a. les Résultats Attendus de l'objectif stratégique 'Femmes/Gestion des Ressources Naturelle'.

- les femmes ont accès à la terre ;
- les revenus des femmes sont augmentés et diversifiés.

b. Les activités de l'Objectif Stratégique Femmes / Gestion des Ressources Naturelles

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Appui aux GPF	Renforcement de capacités des GPF pour[r] assumer leurs responsabilités	Appui aux GPF pour être en règle sur le plan juridique Elaborer un Programme d'activités de sensibilisation, de production de plants, de surveillance de leurs activités Formation en : - Techniques de plantation de gommerais - Embouche, Maraîchage - Comptabilité et Gestion financière - De négociation pour la commercialisation	Demande expresse des GPF Implication des ONG locales dans la formation et l'appui Implication du Sous-préfet et du CERP dans l'appui des GPF pour les formalités administratives Appui des programmes de formation des projets déjà sur place (PAPEL, AFDS, Hunger Project etc.) Protocole d'accord avec ASYLA pour la commercialisation de la gomme arabique qui sera produite,	Non-participation
Allocation de 2 à 5 hectares par GPF par le Conseil Rural	Faire accéder les femmes au foncier	Identification de zones potentielles pour les pépinières et pour la production de gommerais Délibération du Conseil Rural	Appui de l'OPP avec son spécialiste en Aménagement du Territoire Le Conseil Rural et les chefs de village approuvent les demandes foncières et délivrent des certificats de propriété/bail aux GPF	

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Production de plants de gommerais	Approvisionner ASYLA Permettre une meilleure fixation de la terre Accroître des revenus réguliers aux femmes	Identification des lieux pour les pépinières Mise en place de Plants	Appui du Service Départemental des Eaux et Forêts, du PRONASEF et du CERP	
Mise en place de volailles à partir des races locales améliorées	Assurer des revenus immédiats et durables aux femmes Valorisation de la race locale	Amélioration de la race locale en mettant en place des coqs raceurs et des poulaillers à partir des matériaux locaux	Appui dans la conception et l'organisation des projets avec le spécialiste en production vétérinaire de l'OPP Appui du PAPEL et de l'AFDS	
Transformation et commercialisation des produits locaux	Assurer des revenus immédiats et durables aux femmes Valoriser des produits locaux	Appui à la transformation des produits locaux (souds, produits laitiers,	Appui avec l'ITA pour des techniques de transformation et de valorisation de l'huile de soud	

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Mise en place d'un Fonds d'appui à convertir en SFD avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS	Assurer l'accès au crédit pour les femmes et les plus pauvres	Mise en place d'un fonds de crédits dont les remboursements seraient versées dans un compte qui sert de départ pour un SFD Mise en place d'un système de prêts et de recouvrements	Elaboration avec l'OPP d'un programme d'appui pour la mise en place effective d'un SFD Recherche de partenaires avec le CNCAS et les autres SFD sur place ; Appui de l'AFDS et du PAPEL	
Approvisionnement en eau	Permettre le maraîchage et l'arrosage des plants Assurer l'accès à l'eau potable aux femmes et aux jeunes	Forage et/ou Fonçage de puits amélioré Adduction d'eau pour alléger le système d'exhaure	Etude de faisabilité technique pour guider les choix	
Recherche et Développement	Maîtriser les filières économiques et les différentes contraintes	Etudes socioéconomiques	Recherche participative avec les populations	

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Sensibilisation	Impliquer les femmes Utiliser ces forums pour le développement de programmes de santé, d'éducation sanitaire et pour l'environnement	IEC pour promouvoir l'éducation des jeunes IEC pour la santé de la Reproduction et la survie de l'enfant IEC sur les mariages précoces et les MST dont le VIH/SIDA	Appui de DISC et BASICS en coordination avec est Districts sanitaires	
Mise en place d'un Fonds d'appui a convertir en SFD avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS	Assurer l'accès au crédit pour les femmes et les plus pauvres	Mise en place d'un fonds de crédits dont les remboursements seraient versées dans un compte qui sert de départ pour un SFD Mise en place d'un système de prêts et de recouvrements	Elaboration avec l'OPP d'un programme d'appui pour la mise en place effective d'un SFD Recherche de partenaires avec le CNCAS et les autres SFD sur place ; Appui de PAPEL	
Approvisionn. en eau	Permettre le maraîchage et l'arrosage des plants Assurer l'accès a l'eau potable aux femmes et aux jeunes	Forage et/ou Fonçage de puits amélioré Adduction d'eau pour alléger le système d'exhaure	Etude de faisabilité technique pour guider les choix	

c. Les arrangements organisationnels de l'objectif stratégique 'Femmes/Gestion des Ressources Naturelle'

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
GPF	Gèrent le programmes et sont les interlocuteurs de tous les autres partenaires	Gestion des fonds de soutien Approbation des programmes/activités Mobilisation des contreparties exigées aux GPF Dialogue avec le CCG, le Conseil Rural et les PFT Mise en place de modalités de suivi et d'évaluation des activités et des résultats attendus Organisation des IEC,	Capacités renforcées des GPF Revenu des femmes améliorées	Accès au foncier et au crédit
Fédération de GPF dans la CR	Coordonne les GPF	Assurer la synergie des programmes et leur cohérence Rechercher les économies d'échelle des programmes	Avoir plus de résultats Préparer un leadership féminine	Prétendre à la gestion de la CR Se préparer pour les nouvelles échéances électorales pour faire partie des élus
Fédération de GPF dans les 3 CR	Coordonner les Fédération des GPF	Assurer la synergie des programmes et leur cohérence Rechercher les économies d'échelle des programmes Animer l'initiative de convergence	Avoir plus de résultats Préparer un leadership féminin	

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Conseil Rural	Assurer la cohérence des programmes avec le PLD	Affecter des terres aux GPF Faciliter le dialogue avec les GPF et leurs fédérations	Assurer la bonne gouvernance et l'implication des minorités dans la vie économique de la CR	Droits de regards pour favoriser les cohérences et synergies nécessaires
CCG	Appuyer techniquement le Conseil Rural dans ses rapports avec les GPF et leur Fédération	Assurer le suivi et l'évaluation des activités des GPF et de leur fédération	Démontrer la cohérence et la synergie des interventions	
OPP	Appui conseil au CCG et au Conseil Rural	Elaborer des projets/programmes pour les GPF et leurs fédérations Assurer l'interface avec les PTF Appuyer les GPF et leur fédération pour rechercher des financements Appuyer le CCG et les GPF dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation		
Les Partenaires Techniques et Financiers (PNIR, PAPEL, ANCAR, PADV, ADYD/PAPA etc..)	Assurer la convergence, la cohérence et la synergie des interventions	Appuyer le CCG pour veiller à la coordination Appui technique et financier pour les GPF et leurs activités	Assurer des résultats pour leurs programmes d'intervention spécifiques	S'assurer que des résultats sont atteints notamment pour les femmes qui sont en fait plus de la moitié des groupes vulnérables

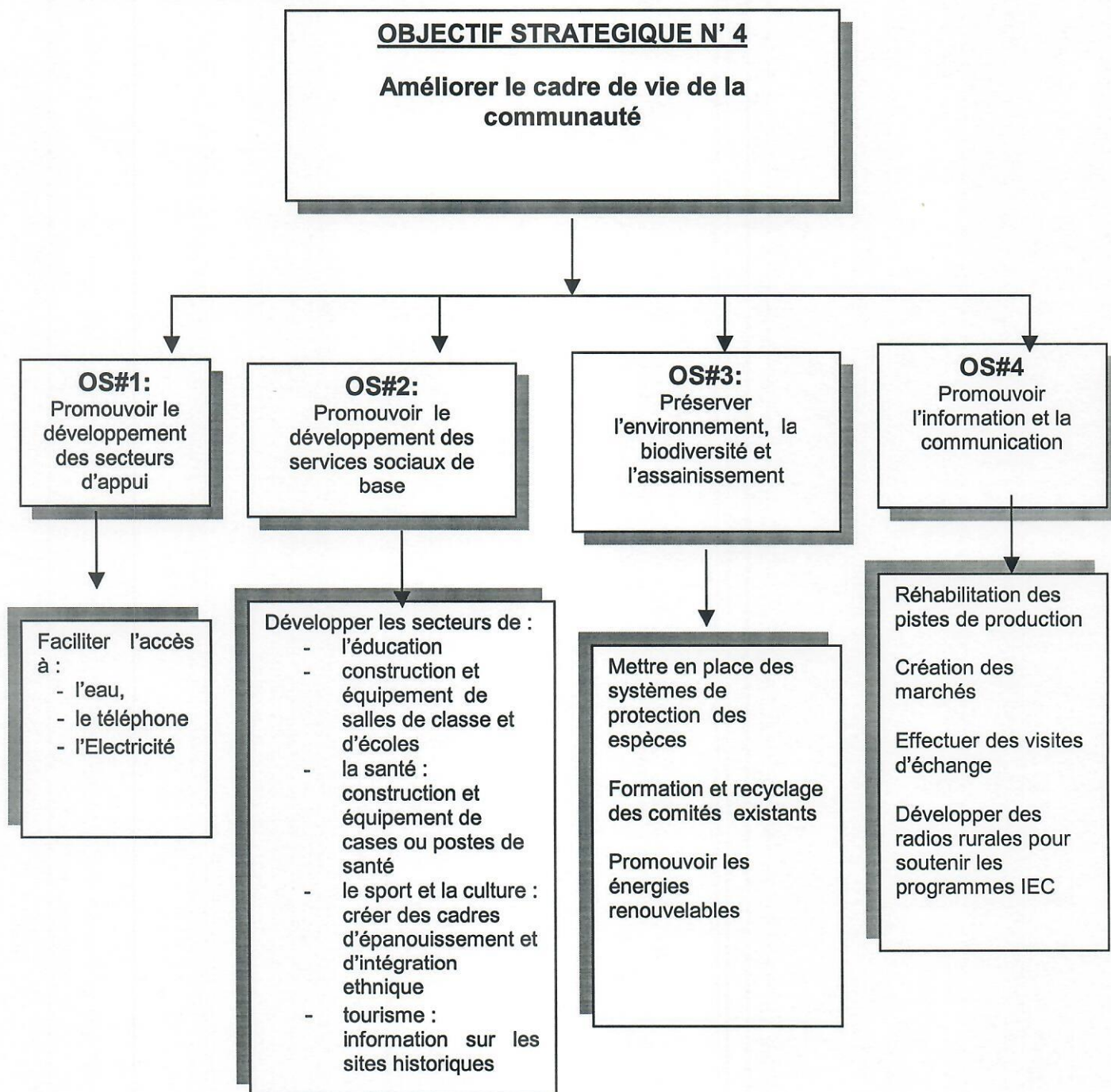
	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Le Secteur Privé (ASYLA, GIE)	Collaborer avec le programme des GPF	Définir des protocoles d'approvisionnement Organiser la commercialisation	Approvisionnement régulier en produits de bonne qualité et en quantité suffisante (gomme arabique, produits maraîchers, produits transformés etc..)	Etre assure d'avoir de bons produits dans un environnement compétitif
Le Sous préfet	Appui et conseil au CCG et au Conseil Rural	Diligenter toutes les procédures notamment pour les problèmes fonciers	Assurer la légalité des actes	
Les Services Techniques (CERP, DRDR ANCAR, Direction Hydraulique Inspections d'Académie, Recherche Districts Sanitaires etc..)	Appui technique Recherche Développement sur la base d'une demande des GPF	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF Formuler en thèmes de recherche opérationnelle les contraintes des GPF sur les plans techniques, sociales et économiques Entreprendre des recherches avec la participation des femmes	Assurer la cohérence avec les programmes sectoriels Des solutions durables sont proposées aux bénéficiaires	Les Services Techniques (CERP, DRDR ANCAR, Direction Hydraulique Inspections d'Académie, Recherche Districts Sanitaires etc..)
Conseil Régional et ARD	Appui technique	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF	Assurer la cohérence avec le PRDI et le DSRP Régional	

d. Activités Prioritaires pour la mise en œuvre de l'Objectif Stratégique 'Femmes/Ressources naturelles'

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Appui aux GPF pour:	Elaborer un Programme de sensibilisation de production de plants, de suivi de leurs activités,	Elaborer un Programme de sensibilisation de production de plants, de suivi de leurs activités	Elaborer un Programme de sensibilisation de production de plants, de suivi de leurs activités	Elaborer un Programme de sensibilisation de production de plants, de suivi de leurs activités	CCG	Populations ; autres partenaires
Allocation de 2 à 5 hectares par GPF par le Conseil Rural	Affectation de 02 à 05 hectares	Affectation de 02 à 05 hectares	Affectation de 02 à 05 hectares	Affectation de 02 à 05 hectares	CR	CCG ; IC ; Populations ; autres partenaires
Production de plants de gommeraies	Aménagement et production			Aménagement et production	CR	CCG ; IC ; Populations ; CERP autres partenaires
Mise en place de volailles à partir des races locales améliorées	Projet de ferme avicole à partir des races locales améliorées	Projet de ferme avicole à partir des races locales améliorées	Projet de ferme avicole à partir des races locales améliorées	rojet de ferme avicole à partir des races locales améliorées	CCG	CERP, Populations , autres partenaires

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Transformat et commerciali. des produits locaux	Appui aux groupement féminins		Appui aux groupement féminins	Appui aux groupement féminins	CR	CERP Populations ; autres partenaires
Mise en place d'un Fonds d'appui a convertir en SFD avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS						
Approvisionnement en eau	Aménagement. antenne	Aménagement. antenne	Aménagement. antenne		CR, CCG, IC, Populations ; autres partenaires	CCG, SERVICE HYDRAULIQUE et populations
Recherche et Développement au niveau de toute la communauté rurale						
Sensibilisat					CCG	CCG, Populations, ANCAR

6.3.2.4 l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale



a. les Résultats Attendus de l'Objectif stratégique de l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale

- les populations (OP, GIE, GPF ,) bénéficient d'un cadre de vie amélioré ;
- les services sociaux de base et les secteurs d'appui sont plus accessibles, la communication établie entre les populations de différentes zones.

b. Les activités de l'Objectif stratégique de l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Faciliter l'accès à : - l'eau, - l'électricité - le téléphone	Alléger les charges de travail des populations, des femmes en particulier Faciliter les conditions d'existence des populations	Elaborer un programme de : - fonçage de puits - d'installation d'antennes - branchement d'électricité - de branchement de téléphonie	Demande établie par le conseil rural pour la communauté rurale	
Développer les secteurs de : - l'éducation et l'alphabétisation	Augmenter le taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des populations , surtout les femmes	Appuyer les OCB/GPF et autre organisations à formater leur demande au niveau des villages Constitution des APE Elaborer un programme de construction et équipement de salles de classe et d'écoles	Demande établie par le CCG Renforcement de capacité des APE pour connaître leur rôles et responsabilités Implication des Projets , Programmes et ONG dans la construction de salles et la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation	Rupture du cycle pour cause de transhumance
Développer les secteurs de la santé et l'hygiène publique	Augmenter le niveau d'accès des populations aux services de santé	Augmenter les structures pour les services sociaux de base (Case de santé, Ecole etc..) et habiliter les OCB/GPF à réduire les difficultés d'accès des villageois à ces structures Habiliter les OCB/GPF à mettre en place et animer les Comités (santé, forage etc..)	Demande établie par le CCG Implication des Projets , Programmes et ONG pour le renforcement de capacité des Comités de Santé en formation, technique de gestion, sensibilisation, information pour connaître leur rôles et responsabilités	Faible taux de fréquentation des services de santé pour cause de transhumance

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Promouvoir le sport et la culture	Stimuler les initiatives des jeunes au niveau des ASC : - créer des cadres d'épanouissement et d'intégration ethnique	Habiller les ASC/OP/GPF pour faciliter la reconnaissance juridique de leurs organisations. Elaborer un programme d'activités et de formation en gestion financière , développement organisationnel,	Demande des ASC à soumettre au CCG et au Conseil Rural Implication des Projets, programmes, ONG pour la formation , les financements Implication du CERP	
Valoriser les sites historiques	Valorisation du secteur touristique pour faire connaître les potentialités de la zone	Mise en place un dispositif humain de gestion du patrimoine (sites historiques à Yang-Yang) Accès à l'Information des autres localités	Implication du Sous-préfet, du CERP	
Mettre en place des systèmes de protection des espèces	Assurer la durabilité des ressources animales, forestières et fourragères	Habiller les OCB/GPF à favoriser des mises en défense	Formation/recyclage des comités existants	
Réhabiliter des pistes	Faciliter l'accès des populations aux autres localités ,	Identification des pistes à réhabiliter	Demande faite par le CCG Implication des Projets, programmes et ONG (PADV, PNIR,...)	

Activités	Objectifs	Description	Hypothèses de base	Principaux risques
Créer des marchés	Faciliter les échanges commerciaux	Appuyer le autorités locales et leurs partenaires organisés à identifier des lieux et des jours de marché de manière consensuelle Appuyer le processus technique de construction de marchés	Demande de la CR	
Effectuer des visites d'échange	Promotion des échanges culturelles	Favoriser et aider à organiser les contacts avec des expériences similaires réussies dans le pays et à l'étranger		

c. Les arrangements organisationnels de l'Objectif stratégique de l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
Les Organisations Communautaires de Base (OCB) et de la Société Civile (SC)	Gèrent le programmes et sont les interlocuteurs de tous les autres partenaires	Gestion des fonds de soutien Approbation des programmes/activités Mobilisation des contreparties exigées aux OCB et SC Dialogue avec le CCG, le Conseil Rural et les PFT Mise en place de modalités de suivi et d'évaluation des activités et des résultats attendus Organisation des IEC	Capacités renforcées des OCB et SC	
Conseil Rural	Assurer la cohérence des programmes avec le PLD	Faciliter le dialogue avec les OCB et SC	Assurer la bonne gouvernance et l'implication des minorités dans la vie économique de la CR	Droits de regards pour favoriser les cohérences et synergies nécessaires
CCG	Appuyer techniquement le Conseil Rural dans ses rapports avec les OCB et SC	Assurer le suivi et l'évaluation des activités des OCB et SC	Démontrer la cohérence et la synergie des interventions	

	Rôles	Responsabilités	Intérêts	Droits
OPP	Appui conseil au CCG et au Conseil Rural	Elaborer des projets/programmes pour les OCB et SC Assurer l'interface avec les PTF Appuyer les OCB et SC pour rechercher des financements Appuyer le CCG et les OCB et SC dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation		
Les Partenaires Techniques et Financiers (PNIR, PAPEL, ANCAR, ADYD/PAPA, PADV etc..	Assurer la convergence, la cohérence et la synergie des interventions	Appuyer le CCG pour veiller à la coordination Appui technique et financier pour les OCB et SC et leurs activités	Assurer des résultats pour leurs programmes d'intervention spécifiques	S'assurer que des résultats sont atteints notamment pour les femmes qui sont en fait plus de la moitié des groupes vulnérables
Le Secteur Privé	Appuyer le programme des OCB et SC		Climat social et réduction des coûts de transaction favorables aux affaires.	Droit de regard sur l'utilisation des fonds de subvention
Le Sous préfet	Appui et conseil au CCG et au Conseil Rural	Diligenter toutes les procédures notamment pour les problèmes fonciers	Assurer la légalité des actes	
Les Services Techniques	Appui technique	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF	Assurer la cohérence avec les programmes sectoriels	
Conseil Régional et ARD	Appui technique	Assurer la formation et l'appui notamment dans les dialogues avec les PTF	Assurer la cohérence avec le PRDI et le DSRP Régional	

d.. Plan d'action prioritaire de l'Objectif stratégique de l'amélioration du Cadre de Vie de la Communauté Rurale

Activités	Actions prioritaires				Parties prenantes	
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	1 ^{er} responsable	Autres acteurs
Santé et hygiène publique	Construction et équipement de 01 poste de santé		Equipement d'un poste de santé	Equipement et réhabilitation d'un laboratoire	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités administratives, Services Techniques,
Education, Culture	Construction d'écoles et de cantines scolaires		Construction d'école en dur	Construction et réfection de salles de classes	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Services Techniques
Environnement biodiversité et assainissement	Reboisement <i>Acacia senegal</i> Reboisement Pare-feux	Lutte contre les feux de brousse reboisement	Mise en place de parcelles communautaires	Equipement des comités de lutte contre les feux de brousse Mise en place de parcelles communautaires	OCB et SC	PTF, Autorités administratives, Services Techniques, Conseil Rural et CCG, OPP
Communication	Sensibilisation Gestion Durable des RN Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche Sensibilisation sur la gestion des parcours du bétail Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche	Vulgariser les résultats de la recherche	Conseil Rural et CCG, OPP	PTF, Autorités administratives,, Services Techniques,
Appui institutionnel	Renforcement des capacités du conseil rural et du CCG Clarification des rôles et responsabilités Habilitation de chaque entité Appui en matériel et logistique				OCB et SC Conseil Rural et CCG,	PTF, Autorités administratives,, Services Techniques, OPP

6.3.3. Plan d'Action Prioritaire de Mbeuleukhé

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
Sécurité Alimentaire	Aménagements de bas fonds	Zone 1, 2, 3, 4	Affectation de 05 x 1 hectares de terres Aménagement de la superficie	24.000	CR, OPP, CCG ; population	X	X	X
	Aménagements de trois mares en Bassin de rétention	Zone 1, 2, 3	Identification du site Aménagement	9.000	CR, OPP, CCG ; population	X		
	Financement activités de production en équipant les OCB et en facilitant l'accès aux intrants	Zones 1, 2, 3, 4,	Ligne de financement Elaboration de projets	35.000	CR, OPP, CCG ; population	X	X	X
	Installations d'antennes :Tongo, Diabe Sapo, Kalossy	Zones 2 et 3	Etudes tranchées financement	79.000	CR, OPP, CCG ; population	X	X	
	Réhabilitation du puits forage de Nguer Forage	Zone 3	Curtage	10.000	CR, OPP, CCG ; population		x	

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
Programme pastoral	Renforcement des capacités des OCB	Zones 1, 2, 3, 4	Appuyer OCB (34) pour une reconnaissance juridique Accès à une de crédit	15.000	CR, OPP CCG ; consultants	X	X	X
	Bassin de rétention	Zone 1 ; zone 2 ; zone 3 ;	Transformer en bassin de rétention		CR, OPP, CCG ; population		X	
	Réhabiliter le forage avec château d'eau de Yang Yang	Zone 3	Elévation du château d'eau Construction d'un bassin de 200 m3	15.000	CR ; CCG, OPP ; Populations	X	X	
	Réalisation de 03 antennes à Tongo, Diabe Sapo, Kalossy	zone 3	Etudes topo Réaliser des tranchées Mettre des conduits		CR ; CCG ; OPP ; Populations ; autres partenaires	X	X	
	Fonçage de puits et cuvelage	Zone 1 et 2	Appel d'offres Cahier de charge suivi	5.000	CR ; OPP CCG ; population	X		
	Réhabilitation du puits forage de Nguer Forage	Zone 3	Curtage		CR, OPP, CCG ; population		x	

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
	Etude de la nappe	Zone 2	Faire termes de référence Appel d'offres Proposer un prix	11.000	CR ; CCG ; OPP ; Populations ; autres partenaires	X	X	
	Renforcement de capacités	CR (toutes les zones confondues)	Appuyer les OCB pour une reconnaissance juridique Accès à une de crédit		CR ; CCG ; OPP ; Populations ; autres partenaires	X	X	X
	Appui institutionnel	CR (toutes zones confondues)	Renforcement capacités du CR et du CCG Appuis techniques Appui matériel et logistique	50.000	CR ; CCG ; OPP ; Populations ; autres partenaires	X	X	X

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
Promotion de la femme dans la gestion durable des ressources naturelles	Appui aux GPF p	Zones 1, 2, 3, 4	Etre en règle Elaborer un Programme d'activités de sensibilisation, de production de plants, de surveillance de leurs activités Formation en : Techniques de plantation de gommiers Emboutage Maraîchage Comptabilité et Gestion financière De négociation pour la commercialisation	15.000		X X		
	Allocation de 2 à 5 hectares par GPF par le Conseil Rural	Zones 1, 2, 3, 4	Identification de zones potentielles pour les pépinières et pour la production de gommiers Délibération du Conseil Rural			X	X	X
	Production de plants de gommiers	Zones 1, 2, 3, 4	Identification des lieux pour les pépinières Mise en place de Plants	5000		X		

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en ('000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
	Mise en place de volailles à partir des races locales améliorées	Zones 1, 2, 3, 4	Amélioration de la race locale en mettant en place des coqs raceurs et des poulaillers à partir des matériaux locaux	20 000		X	X	
	Transformation et commercialisation des produits locaux	Zones 1, 2, 3, 4	Appui à la transformation des produits locaux (souds, produits laitiers,	5000		X		
	Approvisionnement en eau	Zone 2	Forage	35.000		X	X	X
	Mise en place d'un Fonds d'appui à convertir en SFD avec l'appui des SFD locales et/ou de la CNCAS	Zones 1, 2, 3, 4	Mise en place d'un fonds de crédits dont les remboursements seraient versés dans un compte qui sert de départ pour un SFD Mise en place d'un système de prêts et de recouvrements	100.000		X	X	X
	Recherche et Développement	Zones 1, 2, 3, 4	Etudes socioéconomiques	10.000		X	X	X

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
Amélioration du Cadre de vie	Sensibilisation	Zones 1, 2, 3, 4	IEC pour promouvoir l'éducation des jeunes IEC pour la santé de la Reproduction et la survie de l'enfant IEC sur les mariages précoces et les MST dont le VIH/SIDA	5.000		X	X	X
	Construction de 3 cases de santé	Zones 1, 2, 4	Identification des sites Sélection entrepreneurs réalisation	36.000	CR ; CCG ; autres partenaires	X	X	
	Construction de quatre salles de classes	Zones 1, 2	Cahier de charges Identification du site Sélection des entrepreneurs Réalisation	46.000	CR ; CCG ; autres partenaires	X	X	
	Programmes de reboisement	CR	Production de plants Affectation de terres Equipement Réalisation de pépinières Reboisement Clôtures et gestion	45.000	CR ; CCG ; autres partenaires et Services Techniques	X X X X X		

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes	Période		
						2004	2005	2006
	Création de réserves fourragères	CR	Equipements Formations Suivi	15.000	OCB CR ; CCG ; autres partenaires	X X X	X	X
	Appui institutionnels	Conseil Rural		25.000	CR ; CCG ; autres partenaires	X	X	X
TOTAL				615.000				

Le Plan Local de Développement de Mbeuleukhé a un besoin de financement estimé à **Six cent quinze millions de francs (615.000.000) CFA** soit environ **Un million vingt cinq mille (\$1,250,000) dollars des Etats Unis.**

VII. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL (PAI)

7.1 PLAN D'INVESTISSEMENT POUR 2004

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes
Sécurité Alimentaire	Aménagements de bas fonds	Zone 1 ; 2 ; 3 ; 4	Affectation de 05 x 1 hectares de terres Aménagement de la superficie	24.000	CR, OPP, CCG ; population
	Aménagements de quatre mares en Bassin de rétention	Zone 1 ; 2 ; 3	Identification du site Aménagement	9.000	CR, OPP, CCG ; population
	Installations d'antennes :Tongo, Diabe Sapo, Kalossy	Zones 2 et 3	Etudes tranchées financement	79.000	CR, OPP, CCG ; population
Programme pastoral	Réhabiliter le forage avec château d'eau de Yang Yang	Zone 3	Elévation du château d'eau Construction d'un bassin de 200 m3	10.000	CR ;CCG, OPP ; Populations

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes
	Fonçage de puits et cuvelage	Zone 1 et 2	Appel d'offres Cahier de charge suivi	10.000	CR ; OPP CCG ; population
Cadre de vie	Construction de 3 cases de santé	Zones 1 ; 2 ; 4	Identification des sites Sélection entrepreneurs Réalisation	36.000	CR ; CCG ; autres partenaires
	Construction de quatre salles de classes	Zones 1 ; 2 ;	Cahier de charges Identification du site Sélection des entrepreneurs Réalisation	46.000	CR ; CCG ; autres partenaires
TOTAL				214.800	

Le Plan d'Investissement Annuel 2004 de Mbeuleukhé est évalué à **Deux cent quatorze million (214.000.000) francs CFA** soit environ **Trois cent cinquante sept (\$357,000) dollars** des Etats Unis

7.2 PLAN D'INVESTISSEMENT POUR 2005

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en ('000 Fcfa)	Parties prenantes
Sécurité Alimentaire	Aménagements de bas fonds	Zone 1 ; 2 ; 3 ; 4	Affectation de 05 x 1 hectares de terres Aménagement de la superficie	24.000	CR, OPP, CCG ; population
	Installations d'antennes : Tongo, Diabe Sapou, Kalossy	Zones 2 et 3	Etudes tranchées financement	79.000	CR, OPP, CCG ; population
	Réhabilitation du puits forage de Ngwer Forage	Zone 3	curtage	10.000	CR, OPP, CCG ; population
Programme Pastoral	Réhabiliter le forage avec château d'eau de Yang Yang	Zone 3	Elévation du château d'eau Construction d'un bassin de 200 m3	10.000	CR ; CCG, OPP ; Populations
Amélioration du cadre de vie	Construction de 3 cases de santé	Zones 1 ; 2 ; 4	Identification des sites Sélection entrepreneurs réalisation	36.000	CR ; CCG ; autres partenaires

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes
	Construction de trois salles de classes	Zones 1 ; 2 ;	Cahier de charges Identification du site Sélection des entrepreneurs Réalisation	46.000	CR ; CCG ; autres partenaires
TOTAL				205.000	

Le Plan d'Investissement Annuel 2005 de Mbeuleukhé est évalué à **Deux cent cinq millions (205.000.000) francs CFA** soit environ **Trois cent quarante deux mille (\$342,000) dollars des Etats Unis**

7.3 PLAN D'INVESTISSEMENT POUR 2006

Objectifs Stratégiques	Intitulé de la tâche	Localisation	Description du projet	Estimation des coûts en (1000 Fcfa)	Parties prenantes
Sécurité Alimentaire	Aménagements de bas fonds	Zone 1, 2, 3, 4	Affectation de 05 x 1 hectares de terres Aménagement de la superficie	24.000	CR, OPP, CCG ; population
TOTAL				24.000	

Le Plan d'Investissement Annuel 200 de Mbeuleukhé est évalué à **Vingt quatre (24.000.000) millions francs CFA** soit environ **Quarante mille (\$40,000) dollars** des Etats Unis.

VIII. INITIATIVE CONVERGENCE

8.1. L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

L'initiative de Convergence est une expérience de mise en cohérence et synergie des programmes actuels et/ou potentiels de développement local/rural pour plus de synergie et pour de meilleurs résultats tangibles pour les populations de la Communauté Rurale.

Elle sera mise en œuvre simultanément de deux manières dans la Communauté Rurale et dans les 3 Communautés rurales que l'OPP est entrain d'appuyer parce que certains investissements/activités dépassent le cadre de la Communauté rurale et nécessitent de fédérer les 3 PLD des 3 Communautés rurales.

Le but recherché est de proposer des programmes/activités qui :

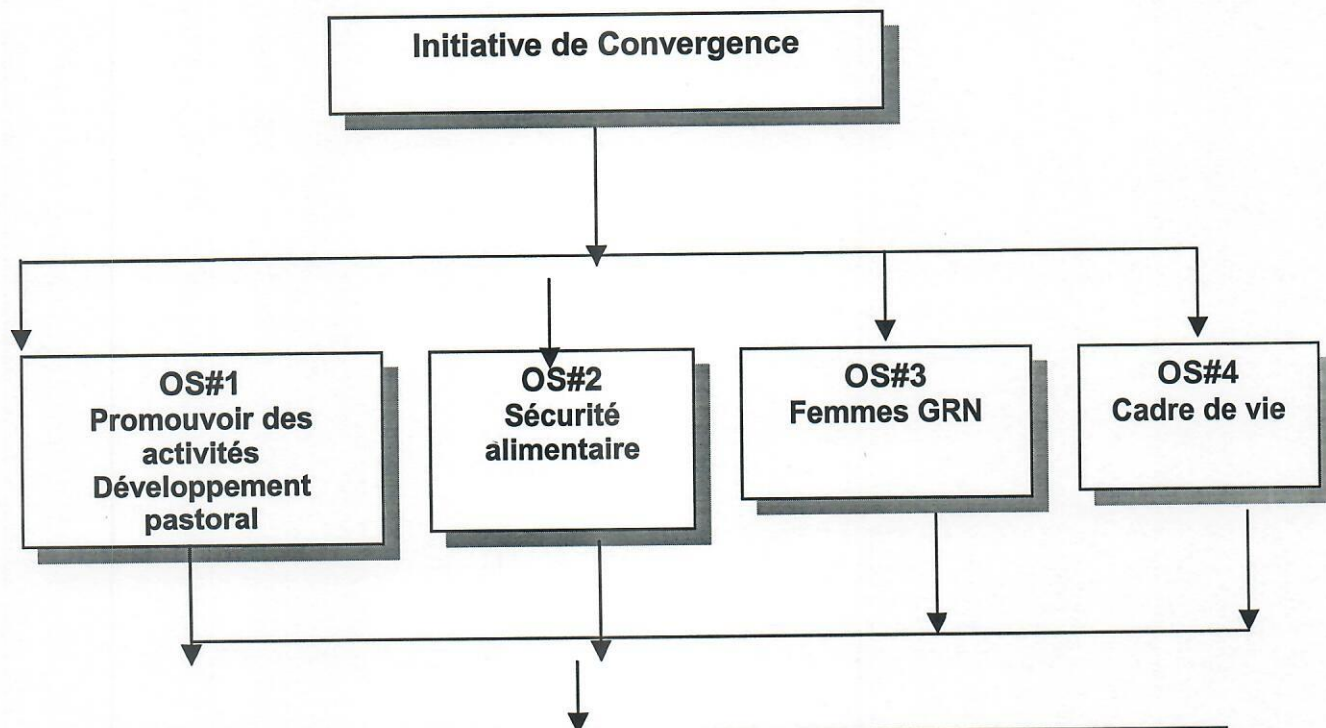
- permettent la synergie, la cohérence autour de plages de convergence avec les activités actuelles et/ou programmées du PNIR, de l'ANCAR, du PAPEL, de l'ANCAR, de ADYD/PAPA et du PADV etc.

Le DP de Mbeuleukhé a montré que les interventions des différents partenaires en cours contribuent déjà de manière substantielle à la lutte contre la dégradation des terres et la pauvreté malgré des entrées souvent différentes ; il est simplement urgent de mettre en place les conditions de cohérence, de synergie et de convergence afin de multiplier les investissements déjà programmés.

- facilitent de manière spécifique la mise en œuvre du Plan d'Action National de Lutte Contre la Dégradation des Terres (PAN/LCD) de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (UNCCD) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec sa fenêtre qui appuie la lutte contre la dégradation des terres (OP 15).
- Incitent la participation/l'engagement d'autres partenaires qui soutiennent la lutte contre la pauvreté au niveau rural comme le PNUD, la Coopération Suisse, l'ACDI, du FIDA, de la FAO de la Banque Mondiale, de la BAD/BOAD.

Le Plan de Développement Local Mbeuleukhé issu du Diagnostic participatif va servir d'objet de partenariat et plus tard de base des concertations inter-communautaires pour les activités dont les niveaux de pertinence et le niveau actuel de décision politique sont au-delà des limites de la communauté rurale.

Cette initiative de convergence va contribuer de manière plus concrète à la lutte contre la pauvreté par une croissance qui sera forte, rapide et durable ; de ce fait elle est en cohérence avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui est l'unique cadre de référence de tous les intervenants.



1. **La gestion de la transhumance** : Ce phénomène est devenu un fait social qui est à la base de toute la désorganisation des systèmes sociaux et économiques en zone sylvo pastorale. Il s'agira de le prendre dans sa globalité et de mener des actions convergentes pour venir à bout des problèmes qu'il engendre.
2. **Accès à l'eau**
 - Accès à l'eau potable
 - Aménagement Bassins de retentions
3. **Recherche Développement** : Une nouvelle approche de recherche de développement mue par la demande donnerait au CRZ de la matière et assez de programmes pour étudier et proposer les modèles pertinents
4. **Préservation des Ressources naturelles:**
 - Conservation des Sols
 - Conservation Biodiversité
 - Lutte contre les feux de brousse
5. **Formation**
6. **Communication Sensibilisation Information**
7. **Bonne Gouvernance**
 - Appui aux CR/CCG ;
 - Appui aux OCB ;
 - Appui aux ONG.

8.2. POURQUOI UNE INITIATIVE DE CONVERGENCE

Seule une initiative de convergence (mainstreaming) de ce genre est à même de générer l'engagement massif et la souplesse dans l'intervention des bailleurs, notamment en termes de préférence géographique (extension de couverture) ou de complément d'activités renforçant la synergie des actions.

Cette initiative de convergence part aussi de l'évidence qu'aucun bailleur n'a la capacité à lui seul de financer la totalité des programmes et activités du PLD retenus par la communauté rurale parce que ses moyens sont insuffisants et son cadre d'intervention ne couvre pas en général tous les aspects du développement économique et social des populations.

De plus certains de ces investissements prévus n'ont de pertinence qu'au delà du village et/ou de la communauté rurale et devraient inclure d'autres utilisateurs potentiels ; c'est le cas de forages, de routes, de pare-feux qui ne seraient pas pertinents pour un seul village, ou une communauté rurale qui n'aurait d'ailleurs pas les moyens de la contrepartie demandée dans ces cas de co-financement.

Les écoles et les postes de santé qui font partie du cadre de vie des producteurs ruraux obéissent aussi à des cartes nationale, régionale (cartes scolaire et sanitaire) et ne peuvent être programmés pour un seul village ou une communauté rurale.

Ces initiatives pourraient être reprises dans d'autres zones, communautés rurales et régions où des activités de lutte contre la pauvreté se mènent si toutes les leçons nécessaires sont tirées notamment :

- les critères nécessaires et suffisants pour que les plans de convergence soient les produits de processus effectivement participatifs ;
- la volonté du Gouvernement du Sénégal et de ses structures Ministérielles de démontrer leur volonté de travailler ensemble pour les bénéficiaires ultimes que sont les populations touchées ;
- les capacités des projets/programmes sur le terrain à s'ouvrir à d'autres intervenants qui travaillent pour les mêmes populations dans les même territoires et communautés au lieu de prendre leurs manuels de procédures respectifs comme des dogmes sacrés et des barrières infranchissables. Evidement cette initiative demandera à chaque projet/programme de considérer le nouveau paradigme d'une vision partagée et d'une mise en œuvre concertée ;
- la volonté d'intégrer les OCB et ONG en tant que ressources techniques devant une administration qui n'a plus les moyens d'être partout et de manière aussi souple, directe et efficiente ;
- les capacités des bailleurs à travailler ensemble au-delà des déclarations d'intention et des comités de coordination qui ne se traduisent pas sur le terrain ; chaque bailleur tient trop à 'son drapeau' autour des activités au point de s'offusquer que d'autres 'marchent sur leurs plates-bandes et/ou territoires'.

La planification participative qui suit ce DP prend le pari de regrouper les différents acteurs autour de cette initiative de convergence qui a été largement discutée avec le Conseil Rural, les différents projets/programmes qui interviennent dans la CR ainsi que les autorités politiques et administratives de tutelle qui entendent participer et contribuer fortement à sa mise en œuvre effective.

La politique de décentralisation en cours est certes progressive mais demeure un vecteur important du développement rural avec la responsabilisation du Conseil Rural et du CCG son bras technique ainsi que les autres Organisations Communautaires de Base; ces parties prenantes ont pris en charge la planification des visions et aspirations de leurs populations/mandants en tenant compte des plans sectoriels (eau, environnement, ressources animales, agriculture, élevage, etc.) nationaux et régionaux ainsi que les schémas régionaux d'aménagement du territoire.

8.3. LES PRINCIPES DE BASE DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Cette initiative de convergence qui sera également développée dans les Plans de Formation et de Communication aurait pour principes :

- de repérer de manière concertée avec les populations et les partenaires, des zones potentielles des programmes conjoints librement choisies par les populations ;
- d'accompagner les populations et leurs différents partenaires pour :
 - harmoniser au besoin les approches ;
 - définir les niveaux de pertinence des investissements programmés ;
 - redimensionner au besoin ces programmes d'investissement ;
 - consolider le plan d'investissement des zones/communautés concernées ;
 - définir les modalités de co-financement en harmonisant les contributions financières, matérielles et humaines des différents partenaires présents et potentiels ;
 - impliquer les représentants des services techniques décentralisés et déconcentrés compétents pour démontrer la validité scientifique et technique des choix opérés ;
- de faire valider ces concertations et les plans d'investissement issus de ces premières par :
 - les populations organisées ;
 - les villages et les communautés rurales qui sont dans le territoire des zones concernées ;
 - les communautés (villages et hameaux) où se déroulent des activités de production, de renforcement de capacités et de lutte contre la pauvreté en général ;
 - les ONG locales ;
 - les entrepreneurs privés qui sont impliqués dans la mise en œuvre et qui figurent dans les bases de données confectionnées déjà par les projets qui interviennent sur le terrain ;
 - les représentants des autorités territoriales qui auront un rôle de conseiller et veilleront au respect de la légalité comme le veut le processus de décentralisation et de dévolution de pouvoir.

Ce processus est nécessairement participatif pour garantir l'appropriation des populations et la durabilité subséquente.

- d'entreprendre des réunions/ateliers de concertation entre d'une part les populations assistées par les Opérateurs choisis par les différents projets et d'autre part les différents bailleurs de fonds.

Ces concertations concernent aussi :

- les Ministères de tutelle de ces programmes/projets qui doivent s'accorder sur les rôles, responsabilités, intérêts et droits de chacun pour plus de coordination ;
- les bailleurs de fonds.

Ces concertations préliminaires seront terminées par une table ronde avec les bailleurs de fonds présents et potentiels autour du plan de convergence approuvé avec des investissements techniquement et économiquement valables ; ces réunions se tiendraient au niveau local, dans une de ces communautés rurales, autour des responsables locaux qui seraient sur le 'driving seat' pour négocier le financement de leur plan de convergence.

8.4.. COHERENCE DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE AVEC LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP

Ligne d'action des stratégies nationales ▼	Lignes d'Action	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP			
		La Promotion des Opportunités de Création de Richesses	Le Renforcement des Capacités des populations pauvres et la Promotion des services sociaux d base	La protection des groupe vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi – évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES • Conservation des Sols • Conservation Biodiversité • Lutte contre les feux de brousse	Aménagements et entretien de pare – feux Aménagements des mares en bassin de rétention plantations de gommeraies Aires protégées	Financement des comités de lutte pour des AGR Formation techniques des comités de lutte Organisation de comités de lutte Dotation des comités en matériel de lutte contre les feux	Financement des comités de lutte pour des AGR	IEC envers les populations sur les effets néfastes des feux de brousse

Ligne d'action des stratégies nationales	Lignes d'Action	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP			
		La Promotion des Opportunités de Création de Richesses	Le Renforcement des Capacités des populations pauvres et la Promotion des services sociaux d base	La protection des groupe vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi – évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
▼	RECHERCHE DEVELOPPEMENT	Etude de la transhumance : impact et incidence sur l'environnement Etude pour déterminer l'impact de la dégradation des terres sur le cadre de vie			
	GESTION DE LA TRANSHUMANANCE	Aménagements de mares en bassin de rétention Aménagements de pare –feux Mise en place d'infrastructures forages, antennes de forage, puits)	Organisation et formation des OCB pour l'élaboration de projet de culture fourragère	Financement des OCB	IEC sur l'effet de la transhumance dans la participation des transhumants à la gestion des affaires Locales IEC sur l'effet de la transhumance sur la désorganisation sociale (OCB), fréquentation école, structures sanitaires etc.

Ligne d'action des stratégies nationales ▼	Lignes d'Action	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP			
		La Promotion des Opportunités de Création de Richesses	Le Renforcement des Capacités des populations pauvres et la Promotion des services sociaux de base	La protection des groupe vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi – évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
ENVIRONNEMENT HUMAIN	RECHERCHE DEVELOPPEMENT	Etude de la transhumance	Etude de la transhumance : impact et incidence sur la promotion des services sociaux de base	Etude de la transhumance : impact et incidence sur l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables	Etude de la transhumance : impact et incidence sur la participation dans la mise œuvre de la décentralisation
		Etude de l'apport des ressources forestières dans l'économie locale			
		Etude sur la filière laitière (valoriser les unités de conservation léguées par Nestlé, organiser la commercialisation, la transformation)			
		Etude pour déterminer le manque à gagner dû à la dégradation des terres			
		Etude pour déterminer l'impact de la dégradation des terres sur le cadre de vie			

Ligne d'action des stratégies nationales	Lignes d'Action	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP			
		La Promotion des Opportunités de Création de Richesses	Le Renforcement des Capacités des populations pauvres et la Promotion des services sociaux d base	La protection des groupe vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi – évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
		ACCES A L'EAU • Accès à l'eau potable • Aménagement Bassins de retentions	Fonçage de puits, adduction d'eau, aménagement bassin de rétention	Financement activités AGR	Réalisation de pépinières pour la production de plants de gommeraies
		FORMATION		Formation OCB	Formation CCG, Formation CR
		COMMUNICATION			IEC envers les populations sur le préservation des ressources naturelles
	BONNE GOUVERNANCE • Appui aux CR/CCG • Appui aux OCB • Appui aux ONG	Lobbying et plaidoyer pour allocation de terres aux femmes par les CR	Formation des OCB de femmes aux techniques de pépinières Formation des OCB de femmes aux techniques de Plantation Formation et équipement des OCB	Financement AGR des OCB de femmes	Lobbying et plaidoyer pour allocation de terres aux femmes par les CR

Ligne d'action des stratégies nationales ↓	Lignes d'Action	OBJECTIFS STRATEGIQUES DU DSRP			
		La Promotion des Opportunités de Création de Richesses	Le Renforcement des Capacités des populations pauvres et la Promotion des services sociaux d base	La protection des groupe vulnérables et l'amélioration de leurs conditions de vie	La démarche participative de mise en œuvre et de suivi – évaluation basée sur la décentralisation du pilotage de l'exécution
	SUIVI ET EVALUATION	Mise en place d'un système de suivi des activités de promotion des opportunités de création de richesses	Mise en place d'un système de suivi des activités de renforcement de capacités	Mise en place d'un système de suivi des activités de protection des groupes vulnérables	Mise en place d'un système de suivi des activités visant la participation des populations à la mise en œuvre de la décentralisation

8.5. LES ACTIVITES DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES • Conservation des Sols • Conservation Biodiversité • Lutte contre les feux de brousse	Appui aux comités de lutte contre les feux de brousse	Organisation/Restructuration des comités de lutte et des CCG dans les zones Formation sur les rôles et responsabilités et en gestion du matériels et des équipements Equipement des Comités de surveillance Mise en place de programmes communs avec les CR contiguës Equipements Session de sensibilisation Vulgarisation de techniques et modalités de prévention	120	CCG et ses démembrements au niveau des zones Partenaires Techniques et Financiers (PTF) (PNIR, ANCAR, DGL Felo, PADV, PAPEL etc.)	X	X	X
	Réalisation de pépinières pour la production de plants de gommaraies	Mettre en place une pépinière de plants de gommaraies	90	OCB, Eaux et Forêts PTF (PNIR, ANCAR, PAPEL, PADV etc.)	X		

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
	Formation et équipement des GPF pour une meilleure GRN	Former et équiper les GPF	120	OCB, Eaux et Forêts PTF (PNIR, ANCAR, PAPEL, PADV etc.)	X	X	
	Plan de gestion de l'aire protégée	Déterminer les modes d'exploitations des sols	20	Etat, Conseil rural, Conseil Régional OCB, Populations, PTF (PADV, UNCCD, UNCBD, FEM)	X	X	
	Mise en défends de 200 hectares	Mise en défends avec des grillages Ferlo	45	Conseil rural, Conseil Régional OCB, Populations, PTF (PADV, UNCCD, UNCBD, FEM)	X	X	

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
	Reboisement	Reboiser avec des espèces utiles avec les GPF et les jeunes	30	Conseil rural, OCB, Eaux et Forêts Populations, PTF (PADV, PNIR, UNCED. UNCCD, FEM)	X	X	X
	Pistes	Constructions de pistes	60	Etat, Conseil Régional Conseil rural, OCB, Populations, PTF (PADV, UNCCD. UNCBD, FEM)	X	X	X
	Etude sur la transhumance : - impact et incidence sur la pauvreté et sur l'environnement	Etudes dans le but de mesurer les effets de la transhumance sur la pauvreté, sur l'environnement en général et la dégradation des terres en particulier	325	Conseil rural, CRZ de Dagra, les ONG et les Instituts de recherches Internationaux Représentants programmes pour faire prendre en charge	X	X	X
RECHERCHE DEVELOPPEMENT							

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
	Etude pour déterminer l'impact de la dégradation des terres sur le cadre de vie	Déterminer l'impact de la pauvreté sur la dégradation des terres Déterminer l'impact de la dégradation des terres sur le cadre de vie et l'économie locale et nationale	325	leurs préoccupations en terme de recherche jets (OPP), PTF (PNIR, PAPEL, PADV, UNCCD, UNCBD, FEM)	X	X	X
	Inventaire des savoir-faire traditionnels	Inventaire et Evaluation des technologies traditionnelles de GRN effectivement appliqués par les populations	100		X	X	X
	Etude de l'apport des produits des ressources naturelles notamment forestières dans l'économie locale	Etude de l'apport (direct et indirecte) des ressources forestières à l'économie locale					
	Etude sur la filière laitière	Etude pour valoriser les unités de conservation léguées par Nestlé, organiser la commercialisation, la transformation					

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
GESTION DE LA TRANSHUMANANCE	Aménagement et entretien de pare - feux	Aménager et entretenir des pare - feux	100	Etat, Conseil rural, Eaux et Forêts, Comité de lutte , Populations, PTF (PADV,....)	X	X	X
	Aménagement de mares en bassin de rétention	Aménager des bassins de rétentions	60	Etat, Conseil rural, Conseil Régional Eaux et Forêts, Comité de lutte , Populations, PTF (PADV, PNIR)	X	X	X
	Organisation, Formation et équipement des GPF	Former et équiper les GPF en matériel de fauchage et pour des AGR	40	OCB, Eaux et Forêts PTF (PNIR, PAPEL, PADV etc.)	X	X	
	Construction de 5 magasins de stockage	Construire des magasins de stockage	30			x	x

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
ACCES A L'EAU • Accès à l'eau potable • Aménagement Bassins de retentions	Financement des OCB/GPF pour cultures fourragères	Financer des OCB/GPF pour des cultures fourragères (semences, intrants)	30	Eaux et Forêts, Partenaires Techniques et Financiers (PADV, PNIR)	x	x	x
	Formation technique des OCB/GPF	Recrutement de formateurs avec des thèmes techniques sur les activités économiques et de GRN des OCB/GPF	30	Eaux et Forêts, Partenaires Techniques et Financiers (PADV,)	x	x	x
	Aménagement et entretien de mares	Aménager les mares en bassins de rétention	150	Conseil rural, OCB, Eaux et Forêts, Populations, Partenaires au développement (PNIR, PADV, UNCCD, UNCBD, FEM)	x	x	
	Réhabilitation de Forage	Construction d'un bassin d'une capacité de 150 mètre cube avec une hauteur de 25 m	75	Conseil rural, Direction de l'hydraulique, Partenaires Techniques et Financiers (PNIR)	x		

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
FORMATION DES CR/CCG DES OCB/GPF des ONG	Fonçage de puits	Fonçage de puits	25	Conseil rural, Direction de l'hydraulique, Partenaires Techniques et Financiers (PNIR)		x	
	Adduction d'eau	Amener des antennes de forage à partir des forages (Mbeuleukhé et Yang-Yang par exemple)	80	Conseil rural, Direction de l'hydraulique, Partenaires Techniques et Financiers (PNIR)	x		
	Formation	Intégrer les Plans de Formation Mettre en place un dispositif de formation Mettre en œuvre les formations prévues	90	OCB, Eaux et Forêts Partenaires au développement (PNIR, PAPEL, PADV etc.)	x	x	x

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
COMMUNICATION	IEC	Sensibiliser les populations sur : - les pratiques judicieuses de GRN - la décentralisation - les modalités d'accès aux Services Sociaux de Base - la santé maternelle et la survie de l'enfant - les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA en particulier - etc.	90	Conseil rural, OCB, Eaux et Forêts Partenaires au développement (PNIR, PAPEL, PADV etc.)			
BONNE GOUVERNANCE • Appui aux CR/CCG	Réunions et ateliers de concertation entre : le conseil rural, les populations et les représentants des projets ministères de tutelle de programmes et projets les communautés rurales (intercommunalité)	Mettre en place un cadre de concertation entre les partenaires de la CR et avec les autres CR de l'Initiative de Convergence (IC) Appuyer des concertations entre les PTF et le GDS qui interviennent au niveau local Mettre en place un cadre de concertation entre les partenaires	30	Conseil rural, Conseil Régional Populations, OPP PTF Ministère, programmes et projets Partenaires Techniques et Financiers Représentants des conseils ruraux concernés, OPP	X	X	X

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
- Appui aux ONG - Appui aux OCB, aux GPF et à la Société Civile	Formation pour les CCG	Former les CCG sur comment mettre en œuvre ses rôles et responsabilités notamment dans le cadre de l'initiative de convergence (organisation, supervision, suivi et évaluation etc.)	60		X	X	X
	Renforcement de capacité des ONG locales	Faciliter les échanges d'expériences réussies Appui au développement d'outils pour les démarches participatives pour mieux appréhender la décentralisation et la pauvreté	100		X	X	X
	Renforcement de capacité des OCB/GPF/SC	Faciliter les échanges d'expériences réussies entre des OCB/GPF Appui à la maîtrise d'outils pour des démarches participatives (plaidoyer politique, concertation etc.)	30		X	X	X

Objectifs Stratégiques	Intitulé du projet	Description du projet	Estimation des coûts (en millions Fcfa)	Parties prenantes	Période		
					2004	2005	2006
SUIVI ET EVALUATION	Suivi et Evaluation	Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des différentes actions et activités	30	Conseil rural, Représentants projets (OPP), Partenaires au développement (PNIR, PAPEL, PADV, UNCCD, UNCCBD, FEM)	X	X	X
TOTAL			2.305 ou US\$3.84 million				

8.6. LES PARTIES PRENANTES DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Les parties prenantes de l'initiative de convergence sont :

- Les conseils ruraux des 3 Communautés Rurales qui entendent initier cette convergence par la cohérence et la synergie de leurs Plans Locaux de Développement ; elles sont les leaders de cette initiative ;
- les populations organisées qui sont non seulement les bénéficiaires directs des activités programmées mais des dépositaires d'enjeu ;
- le Gouvernement du Sénégal (GDS) et ses structures Ministérielles qui doivent démontrer leur volonté de travailler ensemble pour les bénéficiaires ultimes que sont les populations touchées :

Elles sont :

- le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique qui est la tutelle du programme du PNIR ; il doit servir de chef de file des autres structures du GDS au niveau du terrain ;
 - le Ministère de la Coopération Décentralisée et de la Planification Régionale est l'intermédiaire par excellence des Collectivités Locales dans la recherche de partenariats et de financements ; il sert de 'honest broker' ;
 - le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement qui coordonne les Conventions des Nations Unies qui appuient des programmes de lutte contre la dégradation des terres et de préservation des ressources naturelles entions ;
 - les Ministères des Finances et celui de la Planification notamment la Cellule de Suivi de la Pauvreté qui doivent avoir un regard sur tout ce qui contribue à la mise en œuvre effective du DSRP ;
 - le Ministère de l'Elevage qui intervient dans une zone essentiellement sylvo-pastorale.
- les projets/programmes sur le terrain qui doivent s'ouvrir à d'autres intervenants qui travaillent pour les mêmes populations dans les mêmes territoires et communautés (PNIR, PAPEL, AFDS, ANCAR, BASICS, PADEV, DGL Felo, DISC, le Programme Capacités 2015 de la CNDD etc.
 - les OCB et ONG en tant que ressources techniques devant une administration qui n'a plus les moyens d'être partout et de manière aussi souple, directe et efficiente ;
 - les bailleurs de fonds en tant que partenaires Techniques et Financiers qui sont intéressés par cette initiative de convergence notamment la Banque Mondiale, le PNUD, la FAO, l'USAID, la Coopération Canadienne, les Conventions des Nations Unies sur la Désertification (UNCCD), sur la Biodiversité (UNCBD) et le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) ;
 - le secteur privé local.

8.7. RECHERCHE DE FINANCEMENT POUR LE FINANCEMENT DU PLD DE MBEULEUKHE ET D'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Le PLD est celui de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé qui va rechercher le financements nécessaires à sa mise en œuvre avec l'appui de l'OPP.

Cette recherche de financement sera déclenchée avec la réunion des bailleurs de fonds sur l'Initiative de Convergence qui se tiendra à Mbeuleukhé .

Sur la base des engagements des partenaires techniques et financiers, l'OPP va appuyer la Communauté Rurale de Mbeuleukhé et l'Association InterCommunautaire pour identifier les bailleurs potentiels et signer avec eux un Mémoire d'Accord dont un exemplaire est ci-après.

MEMORANDUM D'ACCORD

Mémoire d'accord conclu entre chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène et ;

Ayant pour siège : le Conseil Rural de MBeuleukhé

Le Partenaire Technique et Financier (PNUD/ORT/DDC.DGLFelo, PAPEL, PNIR, FAO, BASICS, DISC, Hunger project, Mécanisme Mondial, FIDA etc..)

Ayant pour adresse

Considérant que l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène souhaite bénéficier du partenariat technique et financier xxxxxxxx dans le contexte des Plans Locaux de Développement de chaque Communauté Rurale et de l'Initiative de Convergence et selon les termes et conditions énoncés ci-après,

Et

Considérant que chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène sont prêtes et consentent à accepter ce partenariat avec le partenariat technique et financier xxxxxxxx aux dits termes et conditions.

Les parties au présent accord sont convenues de ce qui suit :

I. PROJET

- chaque Communauté Rurale et l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène exécutera ses obligations selon les termes de référence ci-joints I(annexe A) qui constitue partie intégrante du présent accord.

II. DUREE

- Le présent accord d'une durée de xx (xx) années entrera en vigueur le .../.../2004 et expirera le .../.../.... sous réserve des dispositions du programme du partenariat technique et financier xxxxxxxx qui intéressent chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène.

III. PAIEMENT

* En contrepartie des résultats constatés des activités des PLD et/ou de l'initiative de Convergence de chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène aux termes du présent accord, le partenariat technique et financier xxxxxxxx paiera au signataire une somme de décomposée selon le calendrier suivant :

- | | |
|------------------------------|--------|
| • 1 ^{er} versement | date = |
| • 2 ^{ème} versement | date = |
| • 3 ^{ème} versement | date = |
| • x ^{ème} versement | date = |

Après le premier versement, tous les versements ultérieurs seront faits après acceptation par le partenariat technique et financier des rapports partiels d'exécution.

Tous les paiements seront effectués en monnaie locale et seront déposés au compte en banque et/ou sous forme d'appui budgétaire pour chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène dont les détails sont énoncés ci-après :

- Libellé du compte
- Numéro de compte
- Nom et adresse de la banque

IV. CONDITIONS GENERALES

- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène fournira tous les résultats/ livrables prévus aux termes du présent accord avec diligence et efficacité et en veillant à faire un usage judicieux des fonds ;
- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène agiront en tout temps de manière à protéger les intérêts du partenariat technique et financier et à ne pas se trouver en conflit avec eux et prendront toutes les mesures raisonnables requises en vue de limiter toutes les dépenses à leur minimum ;

- le partenariat technique et financier décline toute responsabilité pour ce qui a trait à l'assurance-vie, assurance-maladie, assurance contre les accidents assurance-voyage ou protection contre toutes les autres risques qui pourraient être nécessaires ou souhaitables aux fins du présent accord ou pour le personnel chargé d'assurer les livrables et résultats prévus aux termes du présent accord ;
- les droits et les obligations de chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène sont limités aux termes et conditions du présent accord ; chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène et le personnel rendant les services pour son compte ne pourront prétendre à aucun avantage, paiement, contrepartie ni indemnité sauf disposition expresse du présent accord ;
- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène sera seule responsable en cas de réclamation de la part de tiers résultant de faits de négligence ou de négligence par omission de la part de chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène au cours de l'exécution du présent accord et le partenariat technique et financier ne saurait en aucun cas être tenu responsable en cas de telles réclamations de la part de tiers ;
- l'équipement acheté par chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène au moyen de fonds fournis par le partenariat technique et financier sera la propriété de chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène et sera utilisé exclusivement aux fins indiqués dans la proposition de projet ;
- tous les fonds non utilisés après l'achèvement des activités seront restitués au partenariat technique et financier ou il en sera disposé d'autre manière, ce qui sera convenu avec le partenariat technique et financier.

V. DOSSIERS, RENSEIGNEMENTS ET RAPPORTS

- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène tiendront des dossiers exacts et complets ayant trait aux activités et résultats convenus aux termes du présent accord ;
- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène fourniront, compileront et communiqueront au partenariat technique et financier tous les dossiers et tous les renseignements, verbalement ou par écrit, le partenariat technique et financier pourra raisonnablement demander en ce qui concerne les services rendus par chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène.

- chaque Communauté Rurale et/ou l'Association InterCommunautaire des Communautés Rurales de Syer, Mbeuleukhé et Thiamène s'engage à établir et à soumettre un ou plusieurs rapports d'activités, un rapport final d'achèvement du projet, et un rapport final financier.

Lu et approuvé pour le partenariat technique et financier

Nom du Responsable _____

Signature _____

Date _____ / _____ / _____

Lu et approuvé pour le responsable mandaté du Bénéficiaire

1. Nom du Président de la Communauté Rurale de Syer

Signature _____

Date _____ / _____ / _____

2. Nom du Président de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé

Signature _____

Date _____ / _____ / _____

3. Nom du Président de la Communauté Rurale de Thiamène Djolof

Signature _____

Date _____ / _____ / _____

Ampliation à la Direction des Collectivités Locales

Nom du Responsable _____

Signature _____

Date _____ / _____ / _____

8.8. LES PERSONNES RENCONTREES POUR DISCUTER DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Nom	Responsabilités
Sidy Ka	Président de la Communauté Rurale de Syer
Balla Diaw	Président de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé
Aly Cissé	Président de la Communauté Rurale de Thiamene
Abib Sy	Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du GRS
Mme Soukeyna Ndiaye Ba	Ministre de la Coopération Décentralisée et de la Planification Régionale
Papa Diouf	Ministre de la Pêche
Babacar Ndao	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement
Khalifa Gueye	Directeur des Collectivités Locales
Zaccharia Diaw	Gouverneur de Louga
Moustapha NDiaye	Président du Conseil Régional de Louga
Arfang Boubacar Daffé	Directeur de la CNCAS
Thierno Niane	Directeur de la Cellule de Suivi de la Lutte Contre la Pauvreté
Alé Lo	Président de l'Association Nationale des Communautés Rurales du Sénégal (ANCR)
Mamadou Cissokho	Président du Cadre national de Concertation et de Coordination des Ruraux du Sénégal (CNCCR)
Moussa Camara Lo	Directeur du PNIR
Mne Aminata Sow	Responsable Régional du PNIR à Louga
Dr Moustapha Diaw	Directeur du PAPEL
Henry Lo	Directeur du Programme 'Capacité 2015' CNDD
Modou Sène	Responsable de programme DGL Felo/USAID
Dr Aboubackry Thiam	Responsable de programme BASICS/Santé USAID
Dr Moussa Bakhayokho	Conseiller Technique T Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Responsable de Programme Régional Agricole
Michel Kouda	Responsable de programme pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Mécanisme Mondial s/c la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre l Désertification
Arona fall	PNUD
Moctar Touré	Banque Mondiale Washington
Moctar Thiam	Sr.Transport Specialist AFTTR, Africa region Task Manager PNIR Banque Mondiale Washington
El Hadji Sène	Directeur, Division des Ressources Forestières, FAO, Rome
Jaime Alexandra Webbe	Programme FEM/Banque Mondiale Washington
Babacar Diop	Responsable de Programme Secteur privé/GRN ACDI
Adama Faye	Responsable de Programme ORT/Coopération Suisse

IX. FEUILLE DE ROUTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLD DE MBEULEUKHE ET DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

Ce rapport provisoire du PLD de Mbeuleukhé sera restitué dans la Communauté Rurale dans la période de décembre 2003.

L'Initiative de Convergence contenue dans ce PLD et qui concerne les trois (3) Communautés Rurales de Syer, Thiamene Djoloff et Mbeuleukhé sera discutée à Mbeuleukhé en décembre 2003.

Etales/Dates indicatives	Activités	Actions/ Principal Responsable	Résultats Attendus
<u>Etape 1.</u> Date proposée : 16 Décembre 2004	Restitution du PLD de Mbeuleukhé	Organisation matérielle (OPP) Convocation/Invitation des Conseillers et autres partenaires de la CR (Président de la CR)	Validation du PLD
<u>Etape 2.</u> Date proposé : 17 Décembre 2004	Restitution à Mbeuleukhé de l'Initiative de convergence sous la présidence effective du Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique	Organisation matérielle (OPP/CR) Invitation des Conseillers et autres partenaires de la CR (Association Intercommunautaire de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène) Financement (PNIR Louga/Dakar)	Validation de l'Initiative de Convergence Discussion avec les Bailleurs de Fonds pour des engagements sur son financement
<u>Etape 3</u> Avant fin Janvier 2004	Finalisation du PLD Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence Elaboration de projets de Mémoire d'Accord entre les CR, l'Association Intercommunautaire des Syer. Mbeuleukhé et Thiamène et chaque bailleur de fonds intéressé	OPP/CCG	Rapport PLD final de Mbeuleukhé déposé Initiative de Convergence finalisée Mémoire d'Accord entre les CR, l'Association Intercommunautaire des Syer. Mbeuleukhé et Thiamène et chaque bailleur de fonds finalisé

Etapes/Dates indicatives	Activités	Actions/ Principal Responsable	Résultats Attendus
<u>Etape 4</u> Jusqu'en Juillet 2004	Recherche de Financement pour le PLD de Mbeuleukhé et l'Initiative de Convergence Appui aux CR et à l'Association Intercommunautaire des Syer. Mbeuleukhé et Thiamène	OPP/CCG Identification de bailleurs potentiels pour les différents programmes et activités contenus dans le PLD de Mbeuleukhé et l'Initiative de Convergence Mise en contacts Appui dans la négociation	Tous les Mémoires d'Accord entre les CR, l'Association Intercommunautaire des Syer. Mbeuleukhé et Thiamène et chaque bailleur de fonds signés Financement du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence trouvé et bouclé
<u>Etape 5</u> Jusqu'en Juillet 2004	Appui dans la mise en œuvre du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence	OPP/CCG	Mise en œuvre effective du PLD de Mbeuleukhé et de l'Initiative de Convergence

X. RECOMMANDATIONS

1. Pour le PNIR/ Dakar et Louga

- appuyer l'initiative de convergence ;
- diligenter les procédures de financement pour un début d'exécution des PLD et de l'initiative de convergence ;
- financer la multiplication des PLD et Initiative de Convergence finaux validés pour une large diffusion dans la CR et auprès de toutes les parties prenantes.

2. Pour la Communauté Rurale de Mbeuleukhé

- large diffusion du PLD de Mbeuleukhé et de l'initiative de convergence auprès des mandants et de toutes les organisations de populations et autres parties prenantes ;
- Demander désormais à chaque Partenaire Technique et Financier de considérer le PLD de Mbeuleukhé comme la référence.

3. Pour la Direction des Collectivités Locales

- diligenter la procédure de légalisation de l'Association Intercommunautaire des 3 CR de Syer. Mbeuleukhé et Thiamène.

XI. SUIVI – EVALUATION POUR LE PLD DE MBEULEUKHE ET DE L'INITIATIVE DE CONVERGENCE

11.1. POURQUOI UN PROGRAMME DE SUIVI ET EVALUATION ?

La Communautés Rurale de Mbeuleukhé élabore donc un plan de développement local (PLD) assorti d'un Plan d'Investissement Annuel (PAI) ainsi qu'un Plan de Formation (PF) et d'un Plan de Communication (PC) qui doivent être mis en œuvre en impliquant l'ensemble des acteurs .

Chaque partie prenante interviendra selon sa responsabilité dans le projet et suivant le calendrier de réalisation ; c'est pourquoi, la communauté rurale se dotera d'un dispositif de suivi évaluation qui est en soi un outil d'orientation et de gestion pour :

- Assurer la participation des populations bénéficiaires à tous les niveaux de la mise en œuvre ;
- identifier ensemble les points forts et faibles afin de disposer d'un bilan critique des actions en cours ;
- informer les partenaires impliqués (bénéficiaires, mais aussi les techniciens, les projets et programmes, les bailleurs) du niveau de réalisation ;
- contrôler l'évolution de la mise en œuvre des projets à partir de critères et de données de base prédéfinis entre les acteurs en jeu (maître d'ouvrage, maître d'œuvre , chargé du suivi etc.).
- corriger au besoin les erreurs sur la base des leçons apprises.

11.2. NOTRE APPROCHE

Notre approche pour le suivi et l'évaluation est de privilégier la mesure de la participation effective des populations et de se concentrer sur des résultats dans la mise en œuvre des activités programmées.

11.2.1. Suivi et Evaluation de la participation

Le développement local décentralisé et durable repose sur une large participation des populations qui permet en dernière analyse de:

- meilleurs résultats par plus d'efficacité et d'efficience dans la coopération entre acteurs/parties prenantes notamment leur implication à tous les niveaux ;

- bâtir la capacité des bénéficiaires dans ce processus de responsabilisation (empowerment) qu'offrent les opportunités de la décentralisation et la bonne gouvernance' cette plus grande responsabilisation va assurer la durabilité par:
 - l'apprentissage sur le terrain des modalités de planification et de mise en œuvre ;
 - la prise progressive mais effective de pouvoir qui inclue de plus en plus les groupes vulnérables qui bénéficient de plus de plus des actions de développement ;
 - la prise de conscience de leur responsabilité à travers la nécessité d'assurer la maintenance de leurs investissements et en partageant par leurs contribution ;
 - la capacité renforcée des organisations locales.

11.2.2. Suivi et Evaluation de la Pauvreté

La communauté rurale de Mbeuleukhé s'appuiera sur ces données de base (dispositif de suivi) pour faire un suivi et une évaluation ; ce dispositif de suivi évaluation va mesurer les écarts entre les niveaux de réalisation d'une activité et aidera à identifier les écarts avec les objectifs, le taux de réalisation des résultats et les effets de ces résultats.

La communauté rurale de Mbeuleukhé aura les outils aptes à faire comprendre en quoi, les résultats des programmes et des activités ont induit des changements dans la vie des populations en terme d'amélioration de l'accès, de renforcement de capacités des groupes, de bonne gouvernance.

Ainsi à coté des indicateurs de résultats , Il sera nécessaire de repérer dans chaque action, les éléments constitutifs de l'impact qui sont fonction de la finalité des programmes proposés.

Il s'agira dès lors de disposer pour chaque programme d'une grille de lecture qui considère pour chaque activité la situation de référence couvrant la situation des bénéficiaires, le repérage des acteurs impliqués, les données physiques et socioéconomiques.

Par ailleurs, chaque programme devra dérouler les activités et sous activités nécessaires à sa réalisation ; Ces activités seront classées suivant des priorités dégagées en fonction de chaque acteur et suivant les arrangements institutionnels et organisationnels .

Le maître d'ouvrage délégué (CCG) disposera ainsi d'un tableau de bord qui lui permettra de suivre la réalisation des activités et de repérer à temps les manquements pour y apporter les solutions idoines.

11.3. MISE EN PLACE DU SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION

Sur le plan opérationnel l'OPP appuiera le CR, le CCG et le CERP à :

11.3.1. Mettre en place une situation de référence à partir de la base de données élaborées lors du DP

11.3.2. Elaborer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs simples et consensuels.

L'OPP appuiera la CR à identifier des indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs

Les indicateurs quantifiables de participation permettraient entre autres de définir :

- les rendements économiques des activités entreprises ;
- l'identification des participants avec une évaluation quantitative des bénéfices sur leurs quotidien et leur aptitude future à entreprendre ce type d'activités ;
- les activités dans lesquelles les organisations jouent un rôle important ;
- le degré de participation des populations dans les organisations qui sont impliquées :
 - le pourcentage d'adultes membres de l'organisation ;
 - la fréquence d'assistance aux réunions ;
 - l'évolution du nombre d'adhérents ;
 - Qui est-ce qui participe ?
 - Combien de gens participent et par quelles dispositions institutionnelles?
 - les institutions locales se développent –elles de manière satisfaisante ?
 - leur contribution pour mesurer le degré d'engagement des populations ;
 - le niveau de participation dans des activités clé ;
 - le niveau de ressources propres mobilisé par les participants.

- Les mutations organisationnelles notamment la structuration interne, le leadership, la formalisation des structures des organisations ;
- le comportement de l'organisation notamment les changements dans les formes d'implication des membres, l'émergence d'une volonté collective et de solidarité, la participation dans les discussions et les décisions, les aptitudes à analyser et expliquer les enjeux et les problèmes ;
- l'indépendance du groupe notamment son aptitude croissante à proposer et considérer le cours des actions, la connaissance et la compréhension des politiques et programmes, les rapports changeant avec les responsables des projets, la formalisation d'une identité indépendante et des actions indépendantes ;
- les caractéristiques des groupes notamment :
 - Comment les OCB vont devenir stables ?
 - les groupes sont-ils encouragés à développer des aptitudes ?
 - le degré de qualité attendu des contributions de participants ;
 - les comportements caractéristiques attendus des participants ;
 - est-ce que les OCB sont entrain de réaliser une augmentation de leur indépendance et contrôle?

Ces indicateurs seraient désagregés par genre et groupes socioéconomiques pour mieux déterminer les types de gens impliquées dans les activités notamment ; pour exemple il faut noter que les ruraux, et particulièrement les femmes manquent souvent le temps pour prendre part aux réunions et prises de décision, surtout si cela les éloigne de la production.

11.3.3. Elaborer des modalités de collectes des variables nécessaires au calcul des résultats :

L'OPP appuiera la CR à :

- Concevoir des matrices de participation

	Information	Consultation	Partenariat	Contrôle
Identification				
Planification				
Mise en oeuvre				
Suivi et Evaluation				

- Elaborer es grilles de lecture d'indicateurs d'impact

PROGRAMMES ET ACTIVITES	FINALITES	RESULTATS	EFFETS	INDICATEURS D'IMPACT
Activités Génératrices de Revenus	Améliorer les conditions d'existence	Créer des richesses	Améliorer le niveau de participation dans les instances de prise de décision Améliorer les possibilités d'accès aux services sociaux de base	Nombre de participations aux réunions Taux de fréquentation des classes Taux de fréquentation sanitaires Quantité d'eau obtenue
Infrastructures	Améliorer les conditions de vie	Disposer par exemple d'eau potable en quantité suffisante	Diminution des maladies liées à l'eau Allègement des travaux des femmes Améliorer les conditions de production	Taux de prévalence des maladies liées à l'eau Gain de temps valorisé
Renforcement De Capacités Des Organisations de Base	Améliorer les capacités d'intervention	Autogestion Augmenter le niveau de participation	Meilleure implication dans le développement local Développer leur capacité d'entrepreneuriat Développer leurs perspectives	Nombre de projets initiés Nombre de projets réalisés ou en cours diversification des activités
Bonne Gouvernance	Equité (intra et inter générationnelle) Transparence démocratie	Egalité de chances dans accès aux services de base confiance entre les acteurs	Efficacité et pérennisation de l'institution	Nombre de femmes ayant accès à la terre Niveau de représentativité des minorités Taux d'accès à l'information

- Mesurer la transformation sociale et la responsabilisation (empowerment)

l'OPP aidera la CR et ses partenaires à s'accorder sur des indicateurs de responsabilisation avec des aspects personnels, politiques et socio-économiques établis aux niveaux d'individus, de groupes ou de la communauté rurale.

Par exemple ces indicateurs pourraient tourner autour :

- du renforcement de la claire conscience des populations des enjeux, problèmes et options au niveau local ;
- de la participation dans la prise de décision, la planification et les actions pour régler les problèmes ;
- des perceptions d'appropriation des différents processus ;
- du renforcement des capacités organisationnelles et individuelles ;
- de la création de liens entre les parties prenantes ;
- de la responsabilisation et la transformation sociale.

11.3.4. Mettre en place des bases de données et à les administrer.

11.3.5. Former les membres du CCG et le personnel du CERP à :

- gérer le système de suivi mis en place ;
- gérer des bases de données.